BUREAUX ET REDACTION
9334 Avenue Jasper Est,
EDMONTON.
Ce journal est publié tous les jeudis par la "Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Ltée."
Abonnement annuel:
CANADA $1.00
ETATS-UNIS 1.50
EUROPE . . . . . 10 frs.

LE COURRIER DE L'OUEST

TARIF DE LA PUBLICITE
Toutes les communications concernant la publicité et la rédaction doivent être adressées à BOITE POSTALE 98. TELEPHONE 1675. EDMONTON.
Les taux d'insertion d'annonces sont envoyés sur demande.

NUMERO 29. EDMONTON, JEUDI, 7 MAI 1914. FONDE EN 1905.

UN MONUMENT EN L'HONNEUR DE CHAMPLAIN

Dans la province d'Ontario

Nos lecteurs n'ont pas oublié les fêtes franco-américaines qui eurent lieu à Crown Point, en 1912, pour célébrer le troisième centenaire de la découverte du lac Champlain par le grand explorateur qui lui a donné son nom. Un phare monumental fut élevé sur les bords du lac en l'honneur de notre compatriote, et une délégation, groupée par le *Comité France-Amérique*, alla remettre au comité d'érection le buste de "La France," sculpté par Rodin et acquis par scusscriptoin *publique. Cette manifestation* eut les plus heureuses conséquences, tant par l'intérêt qu'elle suscita dans l'opinion publique *que par les relations personnelles* qui s'établirent alors entre les membres de la délégation et les hommes d'Etat américains.

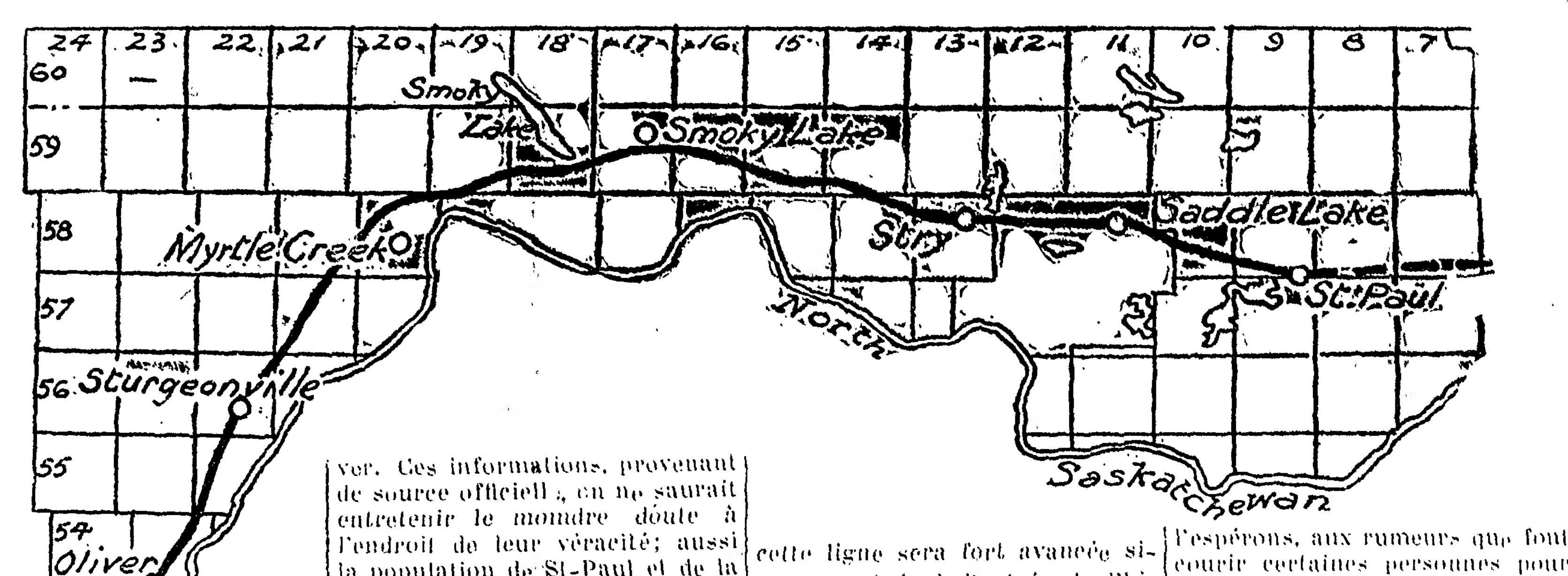
L'initiative de ces fêtes commémoratives était due aux Etats de New-York et de Vermont, comme celles antérieures aux Canadiens-français de la province de Québec. Elles *ne furent pas sans* lendemain, et nous sommes heureux, notamment, de constater qu'elles ont trouvé un écho dans les *populations anglaises* de l'Ouest Canadien. Nous avons appris avec joie qu'un Comité exécutif venait de se former à Orillia, dans la *province canadienne-anglaise* d'Ontario, pour commémorer par un monument le troisième centenaire du premier *voyage de Champlain dans cette* région du Canada. C'est à Orillia, en effet que Champlain établit son quartier général, d'où il explora et *pacifia tout le pays* huron, devenu depui sla province d'Ontario. La date de 1615 marque donc l'avènement de la civilisation européenne dans l'Ouest Canadien, et les habitants de la *province dOntario ont pensé qu'il* importait de perpétuer par un monument le souvenir de celui qu'on peut appeler le fondateur du Canada.

Le président d'honneur du Comité de patronage est S. Ex. Sir John M. Gibson, K.C.M.G., lieutenant-gouverneur d'Ontario, et les *membres du Comité comprennent* les représentants les plus autorisés du monde politique et savant de la province, parmi lesquels *nous remarquons* M. John Dearness, président de l' "Ontario Historical Society"; M. Chas. R. McCullough, président de l'*Association of Canadian Clubs*"; M. John R. Bone, président de la "Canadian Press Asociation"; de Alexander Fraser, archiviste de la *province d'Ontario*; M. Clarence M. Warner, président de la "Lennox and Addington Historical Society"; l'hon. J. O. Rhéaume, *ministre des Travaux Publics d'Ontario*; Dr Robert A. Falconer, C.M.G., M.A., président de l'Université de Toronto, etc. Le président et le secrétaire du Comité exécutif sont MM. G. H. Clark et C. H. Hale; à Orillia.

Les organisateurs se proposent d'élever un monument dans le parc de "Couchiching Beach," à une cinquantaine de mètres du lac Ontario; l'emplacement qui a été choisi domine, à une distance de trois kilomètres environ, le goulet d'où partit l'expédition Champlain contre les Iroquois.

Ce monument représentera *Champlain debout* sur un piédestal, et pourra comporter des bas-reliefs rappelant les circonstances de l'expédition et ses résultats. *L'inauguration doit avoir* lieu en 1915. Dès maintenant un concours est ouvert entre les sculpteurs, et tous les sujets *britanniques ou citoyens français* peuvent y participer.

LE CHEMIN DE FER D'EDMONTON A ST-PAUL



Dans nos *derniers numéros* nous avons reproduit des informations concernant la construction de la voie ferrée devant relier St-Paul à Edmonton, par Oliver. Ces informations, provenant de source officiell :, on ne saurait entretenir le moindre doute à l'endroit de leur véracité; aussi la population de St-Paul et de la région, qui depuis longtemps attend avec impatience la construction d'une voie ferrée, peut-elle être absolument assurée de la reprise prochaine des travaux de construction. L'argent nécessaires à ces travaux est en banque à Edmonton, et les ressources sont suffisantes pour achever cette voie ferrée. Pour peu que la saison soit favorable aux travaux, *cette ligne sera fort avancée sinon terminée à l'entrée de l'hiver.*

Nous reproduisons ci-dessus un plan du tracé, établi d'après des documents officiels; ainsi qu'on le voit le chemin de fer en construction traverse les meilleures régions agricoles du district pour aboutir à St-Paul même. La publication de ce tracé définitif mettra un terme, nous l'espérons, aux rumeurs que font courir certaines personnes pour laisser croire que la voie ferrée ne passera pas à St-Paul. Les habitants de St-Paul ne doivent pas accorder la moindre créance à ces fausses rumeurs: la ligne *atteindra directement leur prospère localité*, qui demeurera le centre d'une vaste et riche région agricole, et peut de ce fait *prétendre à se classer au premier* rang des villes de notre province.

LES CHEVALIERS DE COLOMB A MEDICINE HAT

Medicine Hat, 4 — Le Conseil des Chevaliers de Colomb, de Medicine Hat a tenu une assemblée plénière, ici, dimanche. Plus de cinq cents chevaliers étaient venus d'Alberta, de Colombie, de Spokane et de Seattle.

—o—

LA SITUATION EST TOUJOURS GRAVE AU MEXIQUE

Les Américains craignent une attaque de Vera Cruz par les Mexicains.

Huerta serait prêt à démissionner.

Vera Cruz, 4 — Tandis que les négociations continuent à Washington pour le règlement amiable *du différend entre les Etats-Unis* et le Mexique, la situation est toujours grave à Vera Cruz. On déclare en effet que des troupes mexicaines *se concentrent à une* dizaine de milles d'ici pour attaquer les troupes des Etats-Unis et les contraindre à reprendre la mer.

Des ordres sévères ont été donnés pour prévenir toute escarmouche entre marins des *Etats-Unis* et Mexicains, qui *pourrait déchaîner une attaque* générale.

Mexico, 5 — On déclare que le président Huerta serait prêt à *démissionner à la condition qu'on* assure sa sécurité *jusqu'en dehors* du territoire mexicain.

S. E. LE CARDINAL BEGIN EST PARTI POUR ROME

Le chapeau de Cardinal sera remis à Mgr Bégin le 25 mai.

Québec, 4 — Sa Grandeur Mgr Bégin, archevêque de Québec, qu'une dépêche officielle de Rome indique comme devant être *élevé à la dignité cardinalice* le 25 mai, est parti aujourd'hui pour New-York, d'où il s'embarquera le 6 mai, à bord du paquebot "*France*" *à destination de* l'Europe. Mgr Bégin se rend à Rome, où il va recevoir le chapeau de cardinal.

Mgr Mathieu, archevêque de Régina, *accompagne* Sa Grandeur Mgr Bégin.

La voiture, dans laquelle le futur cardinal canadien s'est rendu du *palais archiépiscopal* à la gare, était escortée par un détachement de zouaves pontificaux, et précédée de la fanfare du séminaire. *Une foule énorme saluait* Mgr Bégin sur son *passage*.

Le futur cardinal sera de retour à Québec le 20 juin prochain: de grandes fêtes auront *alors lieu pendant trois jours* pour célébrer l'élévation d'un membre de l'épiscopat canadien au cardinalat.

Une intéressante biographie de S. E. le cardinal Bégin.

Mgr Louis Nazaire Bégin, naquit à Lévis, le 10 janvier 1840, du mariage de Chas. Bégin, *cultivateur*, et de Luce Paradis. Il fit ses études à l'école Modèle de Lévis, au Collège de St-Michel de Bellechasse, au petit Séminaire *de Québec et à l'Université Laval*.

En 1862 il recevait le titre de Bachelier ès Arts et remportait le premier prix du Prince de Galles qui ait jamais été décerné au Canada. Il *commença* ses études théologiques au Grand Séminaire de Québec. Vers ce temps-là, les *autorités du Séminaire avaient* décidé de fonder une faculté de théologie à l'Université Laval; leur désir était d'envoyer tous leurs *sujets étudier les sciences* sacrées à Rome. *On proposa* donc que l'abbé Bégin, choisi comme professeur à la Faculté naissante *aille à Rome compléter* ses études théologiques.

Il suivit les cours de l'Université Grégorienne, du Collège Romain, et étudia la *théologie dogmatique et morale, les Ecritures* Saintes, l'histoire de l'Eglise, le Droit Canonique, l'éloquence sacrée et la langue hébraïque. *Il reçut tous les ordres à Rome et* fut ordonné prêtre à la basilique Majeure de Latran, le 10 juin 1865, par Son Eminence le cardinal *Vicaire Patrizi*.

L'année suivante il obtenait le degré de docteur en théologie. Il obtint ensuite la permission de rester à Rome pour y étudier les *langues asiatiques. Il donna* à cette étude une année de son travail. Après la célébration à Rome du centenaire de la mort de St-*Pierre et de la canonisation des* Saints en 1867, il se rendit à Innsbruck, Tyrol Autrichien.

Pendant ses vacances des années précédentes, il avait visité l'Italie, la Savoie, la Suisse, la Prusse, la Belgique et surtout la France; mais dans l'été de 1867 il s'adonna à l'étude de l'allemand. Au mois de septembre de la même année il partit pour la Palestine, afin de se mettre parfaitement au courant de certains faits de la Bible et de l'Histoire. Il passa plus de cinq mois à visiter l'Autriche, la Hongrie, la Roumanie, la Serbie, la Bulgarie, les deux Turquies, les îles de Tenedos, Lesbos, Rhodes et Chypre, la Phénicie, la Palestine, l'Egypte et la Sicile. De retour à Innsbruck il continua ses études à l'Université Catholique *sous les célèbres professeurs* Wenig Jungmanen Hurler, Cobler et Nilles.

L'abbé Bégin quitta le Tyrol, le 2 juillet 1868, et revint à Québec *en passant par la France et l'Angleterre*.

Il fut immédiatement nommé professeur de théologie dogmatique et d'Histoire Ecclésiastique à l'Université Laval; il y enseigna de 1868 à 1884. Il fut aussi pendant sept ou huit ans directeur des élèves à l'Université et des élèves du Petit et du Grand Séminaires. Il fut aussi préfet des études au Petit Séminaire. Pendant quelques années il donna *des conférences publiques* sur des questions de controverses et d'Histoire de l'Eglise. Ses conférences ont été publiées en un volume *qui porte pour titre*: "La Primauté et l'Infaillibilité des Souverains Pontifes".

En 1874 il publiait un autre volume intitué: "*La Sainte Ecriture et la règle de Foi*." Cet ouvrage fut traduit en anglais et imprimé à Londres. La même année, il publiait un éloge de St-Thomas d'Aquin *et en 1875* "Le culte catholique."

En 1884, l'abbé Bégin accompagnait à Rome l'archevêque de *Québec, Mgr Taschereau*, qui se rendait dans la Ville Eternelle défendre les droits de l'Université Laval et demander au Saint-Siège la division du diocèse de Trois-Rivières. *A son retour*, il fut choisi par le Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique comme principal de l'Ecole *Normale et fut nommé* à cette position par le lieutenant-gouverneur en conseil le 22 janvier 1885.

Il fut principal de l'Ecole Normale jusqu'au *premier* octobre 1888, alors qu'il fut nommé évêque de Chicoutimi. Il fut sacré dans la *basilique de Québec* par Son Eminence le cardinal Taschereau, assisté de NN. SS. les évêques Laflèche et Langevin.

Pendant son séjour à Chicoutimi, *Mgr Bégin fit parachever* la cathédrale, agrandit le séminaire diocésain et construisit un évêché. Le 22 décembre 1891, Mgr *Bégin fut nommé coadjuteur* du cardinal Taschereau avec le titre d'archevêque de Cyrène.

En 1898, il succedait au cardinal Taschereau comme archevêque *de Québec*.

Mgr Bégin, comme archevêque de Québec, s'est fait noter par sa grande sagesse, sa largeur d'esprit, son exquise douceur, sa *profonde humilité* et sa science achevée des hommes et des coeurs. On ne lui compte pas un seul ennemi dans tout son diocèse et il est regardé comme un oracle par ses collaborateurs. Son éloquence simple et académique lui a valu de grands succès oratoires. *On cite ses mandements* comme des modèles du genre.

LE BUDGET DE GRANDE-BRETAGNE

Londres, 4 — M. Lloyd-George présentera à la Chambre le budget pour 1914. Ce budget s'élève *à plus de onze cents millions de* dollars, avec un déficit de près de 40 millions de dollars sur les revenus. Ce budget énorme est la *conséquence des dépenses très* lourdes des armements.

—o—

PETITION EN FAVEUR DE KRAFCHENKO

Winnipeg, 4 — Une pétition qui circule pour demander la commutation de peine de mort prononcée contre Krafchenko, le *meurtrier de Plum Coulée*, a déjà recueilli plus de 20,000 signatures.

—o—

L'ARRIVEE DES COLONS A EDMONTON

141 nouveaux colons se sont *inscrits la semaine dernière au* bureau de l'Immigration d'Edmonton. Ces colons viennent des pays suivants: 61 des Etats-Unis, 37 d'Allemagne, 19 de Russie et de Pologne, 3 d'Angleterre, 8 d'Ecosse, 5 de Belgique et 2 de Finlande.

AUDITION D'ORGUES A SAINT-JOACHIM

Mardi soir, 12 mai, à 8 h. 30, aura lieu à l'église paroissiale St-Joachim, une *très intéressante* audition d'orgues, à l'occasion de l'inauguration solennelle des nouvelles orgues de l'église.

Ces orgues *ont un son incomparable* et sont de beaucoup supérieures à toutes les autres orgues de notre ville.

La préparation du concert sacré de mardi prochain a été particulièrement soignée, et ce concert sera un rare régal pour les *amateurs de belle musique*.

Voici quels sont les musiciens qui tiendront les orgues tout à tour: R. P. E. Lessard, S.J., MM. *Harford, Watts, Hassan, G. Pepin* et Mlle Humbert.

Le chant sera exécuté par les membres du choeur paroissial, avec le concours de Mesdames Lessard, Dubuc et Humbert et de *MM. Laliberté*, Connigan, Hall, Lambert et Harwood; MM. Lafrenière et Baron, et Mlle McDonough, musiciens de talent prêteront leur concours, enfin le *choeur du Collège des Jésuites* prendra également part au concert. Le programme présente donc un attrait extrême et les *personnes désireuses de se réserver* des places pour cette soirée unique, devront le faire immédiatement afin de ne pas être déçues *en attendant à la dernière heure*.

Les billets sont en vente aux magasins suivants: Dechène & McNeil, coin McDougall et Jasper; *Léonard, à côté du Théâtre Pantages*; Dominion Cigar, coin de l'avenue Jasper et de la Première rue, et J. A. McNeil, 243 Jasper Ouest.

Aux Canadiens de Langue Française de la Province d'Alberta---Compatriotes!

UNE GRANDE ASSEMBLEE D'ORGANISATION

SERA TENUE A EDMONTON, A L'ECOLE SEPAREE DE LA TROISIEME RUE, DIMANCHE, LE 10 MAI COURANT. A DEUX HEURES DE L'APRES-MIDI.

Plusieurs orateurs distingués adresseront la parole.

LES DAMES SONT RESPECTUEUSEMENT INVITEES.

UN COMITE D'ORGANISATION

sera formé en vue de la

GRANDE CONVENTION NATIONALE

DES 8, 9 ET 10 JUIN PROCHAIN.

VOUS ETES TOUS CORDIALEMENT PRIES D'Y ASSISTER---VENEZ EN FOULE

UNE INTERESSANTE CONFERENCE AU CLUB NATIONAL

M. E. Bilodeau, secrétaire-général de la Société du Parler Français, évoque ses "Souvenirs de France."

Les membres du Club National, d'Edmonton, se réunissaient, dimanche dernier pour assister à la conférence que devait faire M. Ernest Bilodeau, secrétaire-général de la Société du Parler Français, sous le *titre prometteur* de "Souvenirs de France."

On sait que notre *sympathique* concitoyen a rempli pendant *quelques années des fonctions* importantes au bureau *parisien* de la Banque Nationale canadienne. Pendant son séjour dans la *Ville Lumière*, M. Bilodeau a pris une part active au mouvement franco-canadien, si intéressant, dont la capitale française est le *théâtre brillant*; grâce à ses fonctions de rédacteur-correspondant de l' "Action Sociale" il a pu suivre de près la propagande de *l'Action Catholique de la Jeunesse Française* et il vécut dans l'intimité de quelques-uns des chefs les plus en vue de la vaillante phalange des "jeunes." C'est dire qu'avec ses *qualités* d'observateur averti, M. Bilodeau a pu réunir des souvenirs qui ont *vivement intéressé* ses auditeurs de dimanche dernier.

Nous *regrettons* qu'il ne nous soit pas possible de reproduire ici cette conférence écoutée par tous *avec un si vif intérêt*; la *résumer* c'est lui enlever le charme prenant d'anecdotes délicieusement contées qui évoquèrent tour à *tour l'émotion de l'arrivée en vue* des côtes de France et des premiers pas sur le vieux sol béni; l'admiration surprise du renouveau *religieux*; les *délices* éprouvées au contact du Paris laborieux et artistique.

M. Bilodeau narra avec talent ses *pèlerinages aux églises admirables du vieux Paris, qu'il* trouva invariablement *remplies* de fidèles les dimanches de 6 h. du matin à 1 h. de l'après-midi; il *dit les splendeurs des musées*; des monuments de tous *genres* qui évoquent des siècles de gloire et de science. Puis ce fut le charme *des excursions* dans l'admirable banlieue de Paris, pleine encore de grands souvenirs, et dont le pittoresque des paysages est *insurpassable. Le conférencier* fit spirituellement justice de la légende de Paris que l'on représente comme une Babylone moderne. En réalité la clientèle des théâtres légers et autres établissements qui valent à Paris une *célébrité de mauvais aloi est composée* uniquement d'étrangers, allemands, anglais, américains, qui se prennent gravement entre eux pour des Parisiens. Paris est *sans doute la villo la plus laborieuse du monde*, et ceux-là sont bien à plaindre qui n'ont pas su *découvrir pendant leur séjour dans la capitale, les écoles*, les collèges, les facultés, les laboratoires, les salles d'études, les ateliers *d'où rayonnent sur l'univers le savoir, les arts, les lettres!*

M. Bilodeau parla éloquemment du Congrès de l'Action Catholique de la Jeunesse Française *auquel il prit part en 1911, faisant applaudir le nom de Pierre Gerlier*, le président de l'A. C. J. F., dont l'oeuvre excellente a *traversé les mers pour venir s'implanter au Canada* catholique.

La conférence de M. E. Bilodeau s'acheva sur une note d'optimisme *quant à l'avenir de la* France Chrétienne.

A l'endroit de cette France on ne peut que dire des mots d'admiration. En dépit des mauvais prophètes, *intéressés ou à courte* vue, non la France n'est pas en décadence, elle est en progrès. La France n'est pas une nation comme *des autres: sa mission est* toute d'honneur, de devoir, d'idéal, d'humanité et c'est elle qui donne au monde l'exemple de toutes les *vertus familiales et sociales*: bravoure, probité, économie, loyauté. Partout où que nou soyons, nous pouvons être fiers de la vieille *France, et revendiquer comme* notre gloire de descendre d'une race noble et forte.

M. Bilodeau termina en parlant de la *récente visite des souverains anglais à Paris*, et en déclarant que plus que quiconque les Canadiens-français peuvent *se réjouir de l'entente cordiale qui leur permet de confondre* en un seul sentiment leur loyauté et leur amour pour la France et l'Angleterre.

Les dernières paroles du conférencier furent couvertes par des applaudissements prolongés, puis le président du Club, M. Jos. *Décarie, remercia en termes émus* M. Bilodeau des instants précieux qu'il venait de procurer à son auditoire en évoquant avec *talent le pays de nos ancêtres* toujours cher au coeur des Canadiens-français.

Deux visiteurs du club qui assistaient à la conférence, le Dr R. de L. Harwood et M. N. Laliberté, le Dr Boulanger, M. Isidore Tremblay et M. P. E. Guay, prirent à tour de rôle la parole, prononçant de charmantes allocutions qui furent très applaudies.

FEUILLETON DU COURRIER DE L'OUEST

Le Mariage de Minuit

(suite)

—Perdez-vous l'esprit, Maxime? Que faites-vous ici?

Elle répondit avec une sorte de calme:

—Mlle Auxilie passe la journée au Prébois. Elle me remplace auprès d'Annonciade; c'est ce qui m'a permis de venir voir ma mère.

—Ce n'est pas de cela qu'il s'agit, interrompit durement M. Hennerot. Je demande comment vous vous êtes permis de forcer cette porte et d'intervenir dans mes affaires?

—J'ai appris par Léonce avec qui vous étiez, dit-elle un peu haletante; j'ai pressenti ce qui était en train d'arriver. Je ne me trompais pas...

Son regard allait au secrétaire mal refermé.

—Et je savais qu'il fallait empêcher cela, qu'il ne fallait pas que cet homme emportât du Logis-Vide de l'argent ou rien qui le liât à nous.

Mais lui, pensant au sauf-conduit qu'il avait cru se faire restituer, à l'usage criminel que Lucien pourrait en faire, le président s'écria:

—Ah! mieux aurait valu encore que ce fût de l'argent, plutôt que de lui laisser pareille arme....

Son accent de douleur fit tressaillir Maxime.

—Non, non ,dit-elle avec une incroyable énergie: tout plutôt que cette chaîne entre lui et vous. Henri, vous ne voulez rien me dire; gardez donc votre secret... Mais j'ai bien reconnu cet homme, j'en devine assez pour comprendre qu'il tient de plus ou moins près à Annonciade, que c'est lui, et non pas vous, qui empêche le mariage de Dominique, et que vous avez voulu lui acheter quelque chose, son consentement ou son silence. Seulement, moi, je ne veux pas!...

—Vous ne voulez pas? répéta-t-il outré. Vous vous êtes follement jetée en travers d'une négociation ardue, compromettant ainsi tous nos intérêts... Hélas, tout notre bonheur.

—Votre bonheur! répéta-t-elle dans un cri étouffé.

Puis tout bas, très vite: Oui, dit-elle; plutôt malheureux que déshonoré...

Il répondit amèrement:

—Vous tenez beaucoup à notre honneur, Maxime...

Vous voulez m'infliger une leçon, reprit-il, m'arrêter comme je vous ai arrêtée jadis, quand vous avez tenté aussi de défendre votre père... Vous m'avez toujours gardé rancune de ce qui s'est passé alors; et dans l'heure actuelle, vous voyez votre vengeance, votre revanche, comme si les deux occasions étaient à comparer.

—C'est vrai, fit-elle, baissant tout à coup le front, je vous en ai voulu, et je vous rends ce que vous m'avez fait.

Et relevant la tête, avec un geste qui chassait de nouveau Lucien, elle répéta:

—Ce que vous souhaitez ne sera pas, parce que je ne le veux pas...

Elle se dressait à la fin contre lui, elle qu'il avait tenue en servitude; elle sortait de son long esclavage, l'ennemie muette qui, si longtemps, avait souffert près de lui.

—Comment cela? dit-il. Quels seront vos moyens d'action? Vous ne me menacez pas de partir, d'abandonner Dominique en quittant ma maison?

Maxime eut un impatient mouvement d'épaule: comme si elle ne savait pas qu'au premier mot de ce genre, à la moindre allusion de sa part, il l'aurait laissée partir, même au temps où elle était le plus indispensable à son fils, où Dominique ne vivait que de ses soins... Comme si elle pouvait oublier qu'aucune raison d'intérêt ou de sentiment n'avait jamais eu de prise sur l'orgueilleuse dureté d'une âme plus qu'à demi païenne. Il lui demanda encore:

—Que ferez-vous, que pouvez-vous contre moi?

Elle se tut une longue minute; puis toute tremblante de l'effort qui la déchirait:

—Je parlerai à votre fils, dit-elle.

Mais lui, affectant de ne pas sentir le coup:

—Je crains, dit-il, pour le succès de votre cause, que vous n'ayez pas grand'chose à lui dire.

—Je dirai à Dominique ce que je viens de voir; et cela lui suffira comme à moi.

—Vous n'oserez pas cela.... s'écria le président.

—Si, je vous le jure: c'est Dominique qui est en question plus que nous, c'est à lui de juger. C'est lui qu'on trompe... Oui, vous le trompez en lui célant la vérité, en l'associant à un marché qu'il répudierait sans doute.

Vous croyez lui acheter, lui payer son bonheur... Et moi je vous dis qu'il n'en voudrait point à ce prix; que pour lui et moi, que pour tous ceux de notre foi, il est quelque chose de plus cher que notre vie, que notre bonheur, que notre amour. C'est notre âme et celle de nos proches. Henri, ne trahissez pas votre fils; juge, ne trahissez pas votre âme!

Et Henri Hennerot, frémissant comme elle, mais d'une émotion inconnue qui lui brisait la voix:

—Enfin, Maxime, qui voulez-vous accabler ou défendre? Qui aimez-vous, qui haïssez-vous ici? Parlez-vous à un adversaire ou à un ami, quand vous me faites tant de mal, sous couleur de me sauver?

—Je parle, répondit-elle impétueusement, au président Hennerot, au mari de ma soeur morte, au père de Dominique. Et c'est pourtant celui-là qui refuse de m'entendre.

Mais se dominant de nouveau:

—Vous aviez raison de croire, reprit-elle, que je pourrais me réjouir de ce qui arrive, de ce qui vous oblige à faire enfin la lumière.

N'avez-vous pas compris que le danger de ce mariage, c'était cette obscurité même, qui va forcément se dissiper autour d'Annonciade? N'avez-vous pas prévu que, le premier enchantement dissipé, l'incertitude qui enveloppe le passé de sa femme deviendrait un jour plus odieuse à Dominique qu'aux autres? Que l'instant arriverait et trop tard peut-être où Dominique voudrait savoir, et savoir à tout prix?

Eclairez-le tandis qu'il en est temps encore; si vous devez la vérité à quelqu'un, c'est à lui.

Mais éclairez-le sûrement; ne vous en rapportez pas à ce, que peut prétendre l'homme qui sort d'ici, ni même aux preuves qu'il vous fournit. N'avez-vous pas comme moi l'impression que quelque chose le presse, le harcèle? S'il avait la vérité avec lui, aurait-il eu ce regard d'assassin pour moi, dont l'intervention, après tout ,ne peut rien contre des faits et ne saurait qu'entraver le mensonge...

Ne vous fiez qu'aux témoignages les plus directs, ne croyez qu'à ce que vous aurez établi vous-même. Recommencez l'enquête dans laquelle le docteur a échoué, qu'il a conduite, disiez-vous, moins en juge d'instruction qu'en médecin. Si le temps écoulé vous rend les recherches plus difficiles, ne vous en prenez qu'à vous qui auriez dû les entreprendre vous-même depuis longtemps...

—Assez, dit froidement M. Hennerot. Vous plaidez une cause entendue d'avance. Je ne ferai pas ces recherches que je juge inutiles. Mais d'après vos conseils, vos injonctions devrais-je dire, je communiquerai ce que je sais à mon fils. Du moins, je ne conclurai rien avec cet individu sans en avoir référé à Dominique. C'est bien la ligne de conduite que vous me tracez, fit-il soulignant l'humilité de ses termes avec la plus sèche ironie; et à ce prix, puis-je espérer que vous ne vous opposerez plus à mes arrangements de famille?

Elle répondit d'un grave signe de tête, en se dirigeant vers la porte.

—Je vous prie de retourner tout de suite au Prébois ,reprit-il d'un ton délibéré. Adieu, Maxime; vous l'emportez aujourd'hui, mais vous ne serez pas toujours la plus forte.

Et ce fut sur ces mots qu'ils se séparèrent, dans le terne crépuscule qui noyait peu à peu le Logis-Vide, qui envahissait la route du Prébois où Maxime allait cheminer, seule avec son tourment; le crépuscule lent et invincible, qui, là-bas, au cimetière, enveloppait la tombe de Désiré Gérieux avec la tête cornue esquissée sur la pierre par la main d'Annonciade, le dessin incomplet déjà lavé par la pluie et brûlé par le soleil, qui se confondait un peu plus chaque nuit avec les blancheurs de la lune, et chaque matin, avec les filigranes de la rosée blanche.

IV
Les adieux

Soit, le président parlerait à Dominique. Il ne tarderait même pas davantage; puisqu'il lui fallait être pour son fils le messager d'une pareille nouvelle ,il répéterait ce soir à Dominique le récit de Lucien. A quoi bon retarder un coup qui sera inévitablement porté, surtout quand il doit l'être à un fils par son père?...

Dès que le bruit de la grande porte, refermée d'un mouvement assourdi qu'il connaissait bien, lui eut annoncé que Maxime était repartie, il sortit dans le corridor. La maison semblait singulièrement silencieuse; Mme Ladouan s'était retirée dans sa chambre; Emérence avait disparu depuis le matin. Mais le président savait trouver Dominique dans son atelier où celui-ci s'enfermait comme aux pires jours de sa première jeunesse.

Mais quand le président voulut se diriger vers cet escalier, quelque chose l'arrêta dès son premier pas, quelque chose d'invisible, d'insaisissable, et qu'il pouvait cependant définir. C'était comme si la main d'Annonciade se posait de nouveau sur son bras, ainsi qu'elle l'avait fait dans les gorges de Blancheroche, quand Lucien allait les aborder.

Et en ce moment, la petite main attachée à lui, dont il croyait sentir la tiédeur palpitante, empêchait le président d'avancer, le clouait à sa place comme une étreinte de fer. Annonciade absente, Annonciade séparée d'eux par tous les arbres, tous les rochers du Prébois, Annonciade ne voulait pas que le président allât parler à Dominique et elle l'arrêtait, elle s'attachait à lui pour l'empêcher de poursuivre.

Le président indécis fit encore un pas pour secouer la mystérieuse obsession; à travers le vitrage de la porte, il voyait le jardin sur lequel s'étendait déjà la nuit de septembre, et il vit aussi une femme sortir de l'ombre d'un sycomore.

Maxime n'était-elle pas repartie? Non, celle-ci semblait arriver par le fond du jardin, par le passage du Fossé-Vieux, Annonciade alors?

Le président entr'ouvrit la porte; la nouvelle venue et lui se trouvèrent face à face, et c'était Emérence. Mais Emérence pâle comme la mort, le dernier atome de ses brillantes couleurs disparu de ses joues subitement creusées, le visage allongé, aminci entre ses bandeaux noirs retombants.

Avec ses vêtements en désordre que le vent du soir collait sur son grand corps anguleux, avec ses cheveux lisses que collaient à ses joues les larmes dont celles-ci étaient couvertes, elle avait l'air d'une noyée.

—Eh bien, c'est fait... dit-elle tout de suite d'une voix rauque ,étranglée, qui semblait bien sortir d'un abîme. L'envoûtement a joué: Adolphe Gastrusse ne m'avait pas menti ce coup-là et son moyen valait plus cher que ceux de la Mage.

Vous ne vous rappelez plus l'image de la Tonine embroché sur notre faucille?

—Qu'y a-t-il, Emérence? Serait-il arrivé quelque malheur à votre belle-mère?

—Ah! oui que ce lui est arrivé, pire que mal encore, puisque la voilà veuve du coup.

—Comment, votre père? Ma pauvre Emérence, j'espère que vous rêvez...

—Mon père, oui juge... Christophe Paupelin est mort. Il n'y aura plus de coupeur de paille: vous n'aurez plus de fermier.

En rejetant à deux mains ses cheveux en arrière, elle dit d'un trait:

—Vous savez bien quand il est venu chercher sa faucille, que je n'y étais pas? Alors, dans ma chambre, il a vu "la chose". Je m'en suis doutée en rentrant, quand je n'ai plus trouvé l'outil, et que l'image déchirée traînait par terre. Je me suis dit: il a vu: tant pis, c'est bien fait... Mais quoi, on est femme, on est tendre, et je ne me sentais pas tranquille. Et je me suis pensé:

Je monterai au Prébois dans la voiture du boucher, et j'en descendrai de mon pied avant que Mme Ladouan y ait rien connu; et nous verrons un peu ce fameux marmot de la Tonine qui doit être drôlement tourné, pour sûr...

Rentrer dans cette maison,chez la Tonine, c'était me mettre le nez bas, pas vrai? Mais j'en suis au fond pour le pardon des injures, et vous allez voir comme j'en ai été récompensée.

"Au Prébois? que me dit le boucher. Ce n'est pas au Prébois qu'il te faut courir, si tu veux revoir ton papa, mais à Croulebas, où il s'est tué; j'allais de ce pas te prévenir, parce que je m'en étais chargé pour y mettre les précautions qu'il faut."

(à suivre)

-:- COIN FEMININ -:-

LA SOURCE

Le soir, au fond des bois, mince filet d'argent
Qui dans les verts roseaux, sur les cailloux serpente.
La source se trahit à son susurrement
Perçu comme l'écho d'un éternel andante.

Elle glisse et bondit en un escarpement,
Cascatelle soudain devenue écumante,
Puis va mourir au sein d'un petit lac dormant
Parmi de doux parfums de thym frais et de menthe.

Et par les nuits d'été, sous la fraîche ramure,
Alors que tout frémit et vibre en la nature
Et qu'un gai rossignol égrène ses chansons.

On croit voir se jouer, en un rayon lunaire,
Une blanche naïade émergeant de l'eau claire,
Tandis qu'un faune est là, qui rit, dans les buissons.

GASTON DOQUIN.

CHRONIQUE

La Divine Etincelle

J'aimais cette petite rue étroite et tortueuse de province et, dans cette rue *qui faisait la joie des* touristes avec ses quelques maisons datant du XVIIe siècle, j'aimais la petite boutique toute de *guingois encombrée* d'une multitude d'appareils d'éclairage de tout système. Tous les modèles toutes les origines, tous les *styles, se trouvaient là réunis* pêle-mêle et ce décor miroitant et confus faisait ressembler la boutique à une chapelle aux in*nombrables* ex-votos, vouée à quelque troublant sacrifice.

Et nos yeux allaient avec curiosité des lampes en théorie dis*parate* qui couvraient les murs aux appareils plus modernes suspendus au plafond.

—Quel désordre n'est-ce pas? faisait l'artisan en s'excusant. C'est *ma faiblesse, à moi*, de vivre au milieu de toutes ces choses... Aimez-vous les lampes?... Moi, j'en raffole?'.. C'est à croi*re que j'ai été créé et mis* au monde pour ça, pour les fabriquer, pour les réparer, et, quand j'ai fini, pour les regarder, oui, avec *tendresse*... Tenez, voyez-moi celle-ci! N'est-ce pas curieux?

Et son doigt noirci, un jour, *m'indiqua* une grosse lampe carcel qui dans un coin d'ombre dressait lourdement la majesté de sa colonne de fonte.

—Autrefois, oh! il y a trente ans à peine, c'était la *lampe* de tout le monde. Quel ingénieux mécanisme! Çà se remonte ainsi... et l'huile est amenée jusqu'à la mèche *par cette crémaillère*... Voyez-vous? l'huile retombe dans le réservoir central, le long de la tige, en grosses gouttes d'or... C'est *précis et compliqué comme* une montre; et quand à la lumière, il n'en est pas de plus douce! C'est une lumière fauve et ambrée, *qui coule sur les yeux*, sur les objets, comme un vrai velours. Ah! çà ne faisait guère l'affaire des oculistes.

Et le *bonhomme s'exaltait.* En lui s'épanouissait volontiers le poète qui fleurit l'âme de chaque artisan, quand l'amour de son *travail en fait mieux* qu'un ouvrier et plus qu'un homme. — Après, reprit-il, tout fut changé. Que voulez-vous? Çà n'était pas *très portatif, ces grosses* machines! Alors le pétrole *régna en* maître... Et voyez quelles horreurs il nous a donné! C'est le *règne de l'horrible suspension*, se balançant, inélégante et *incommode*, au-dessus de la table de famille. Et je ne dis rien de l'odeur, *ni des accidents!* Et puis, y voyait-on mieux? Non. La preuve, c'est tous les manchons qu'on y a adaptés. Quelle pitié *d'ailleurs! On y voit mieux avec eux, mais sait-on ce que çà coûte?* Un manchon par jour ce n'est pas de trop, surtout quand il y a des enfants!

Il levait les bras au *ciel* et dodelinait sa tête chenue.

—Peut-être, dis-je en souriant, vos préférence vont-elles au gaz d'éclairage?

Mais déjà, le vieil homme protestait.

—Je n'ai pas dit çà! Mon Dieu, non! Voyez-vous, le gaz, c'est un esclavage... Ces lampes-là, ici, qui seraient si artistiques, savez-vous ce qui leur manque? Mais un peu *d'indépendance*, simplement, un peu d'envolée. Elles sont esclaves de ce gros tuyau sans élégance qui les tient rivées au mur, elles ne peuvent rien sans lui car ce tube les nourrit. Sans lui, pas de regard, pas de souffle... C'est la cécité sans phrase... C'est un fil qu'elles ont à la patte, et la lumière *meurt* avec ce fil, s'il vous arrive de le briser ou de l'oublier... D'ailleurs l'éclairage n'est pas meilleur. C'est encore du jaune triste, un jaune blafard que le bec Auer n'a pas corrigé...

—Mais alors, fis-je amusée, je ne vois plus que la Fée Electricité capable de satisfaire à votre intransigeance!

La voix du vieil homme se fit plus basse, plus recueillie.

—Ah! l'électricité!... Oui l'électricité, à la bonne heure! Je commence à me faire vieux, mais, voyez-vous, je n'ai jamais été un *rabâcheur, ou un entêté!* Il faut marcher avec son siècle, n'est-ce pas? Quand j'ai vu cela pour la première fois, dame, çà fut comme une *révélation*; un coup au coeur, le vrai coup de foudre! J'étais pincé! Et depuis, ce que j'ai fait de mieux, voyez-vous, *c'est pour Elle, c'est dans son* genre à elle.

Il disait "pour Elle" avec un respect dévôt sous lequel montait comme une effluve passionnelle.

—Tenez, fit-il, *me montrant* un ravissant sujet qui, à lui seul, avait les honneurs d'une étagère: Aurions-nous pu faire cela, il y a *trente* ans, *obtenir cet effet-là* sans l'électricité?

Sa main fit jouer le commutateur électrique. En pleine lumière, un groupe délicieux m'apparut. C'était un homme mâle et triste, agenouillé auprès d'une enfant frêle et jolie; l'homme, en *habit sombre*, tenait l'enfant étroitement *serré sur son coeur* et d'un doigt lui désignait une étoile. L'enfant fixait sur l'étoile ses grands *yeux étonnés*, le père ardemment *regardait* l'enfant frêle, tandis qu'au firmament l'albâtre, l'étoile d'or semblait briller à *travers* une larme.

—*N'est-ce pas que c'est* beau, murmura le vieil artisan, tout heureux d'avoir si libéralement suscité mon admiration. L'électricité *c'est la grande magicienne*... Vous l'avez dit... la puissante Fée... Elle peut s'insinuer en tout, aller prêter aux choses *mortes*, à travers n'importe quelle écorce, son *regard subtil*, si fluide, si net, si frais, si imprévu, si pénétrant... Elle jaillit où l'on veut, quand on veut, comme une source longtemps contenue.... Elle met un flambeau dans la main des statues, un diamant *dans les cheveux épars des nymphes*, une goutte de lune *au coeur* des globes laiteux... Elle se prête à toutes les fantaisies, à toutes les arabesques. Cette ampoule qui *sourit de tout l'enchevêtrement* incandescent de son fil, ce n'est pas seulement la satellite de l'art, c'est l'art lui-même avec toute sa *spontanéité*, toute sa splendeur créatrice. Ah! le feu du ciel nous est bien rendu!...

* * *

Maintenant, presque honteux de sa volubilité, s'avisant enfin de la surprise, où le plongeaient mon émotion et mon mutisme, le brave *homme se taisait*, les bras ballants; et comme son regard se posait sur le mien, je fus frappée de l'éclat prodigieux de ses yeux bruns; ces *yeux n'avaient pas* voulu vieillir, qui incendiaient d'une vitalité étrange sa figure ascétique ravagée par les veilles. C'étaient *des yeux limpides* et perçants, où la transparence se prêtait, comme un miroir docile aux *jeux réfléchis des images extérieures*. Il y avait dans ces yeux de la probité, de l'énergie, de la douceur, de la ténacité, aussi, et une perspicacité manifeste; *mille expressions* s'y peignaient d'une intelligence remarquablement vive et vibrante, creuset solide où de plus favorables *contingences* eussent pu fondre le génie.

Et je songeai indiciblement à la seule lumière que l'artisan ne m'avait pas *décrite*, à cette lumière divine, la seule qui concentrât en elle tous les rayons de la Beauté. Je songeai à toi, synthèse orgueilleuse de toutes nos consciences éparses, à Toi, Intelligence, flambeau suprême irradiant le monde aveuglé, à travers le cercle palpitant des prunelles, un peu de ce précieux et inquiétant mystère qui est l'Ame Humaine.

MAGALI.

LE CANADA EN FRANCE

Discours de M. F. Labori au dernier dîner France-Amérique

Nous avons reproduit, récemment, le discours prononcé par l'hon. Ph. Roy au dernier dîner France-Amérique.

Nos lecteurs seront heureux maintenant de lire celui de l'éminent avocat qui visitait récemment le Canada:

Mesdames, Messieurs,

C'est un *grand* honneur pour moi d'être appelé à parler ce soir, devant les membres du Comité France - Amérique. Si je suis venu avec un *très vif empressement*, c'est que j'ai voulu surtout, dans un milieu à la fois américain et français, rendre un sincère *hommage* au peuple canadien dont j'ai admiré les qualités et les vertus et auquel je garde aussi, pour l'accueil que j'y ai reçu en tant que Français, une profonde et inaltérable gratitude. —Applaudissements.

Du Canada je ne sépare pas les Etats-Unis et j'espère que le Comité "France-Amérique" ne m'en voudra pas de m'exposer ainsi. Ce n'est pas que je ne vois dans le Canada un grand pays et *dans le peuple canadien* un grand peuple — car le Canada est bien un pays et les Canadiens forment bien un peuple. Mais tout de *même, il n'y a qu'une frontière* idéale entre le Canada et les Etats-Unis; les relations entre les deux pays se développent à *l'heure présente*, d'une manière tout à fait extraordinaire et qui frappe l'oeil des étrangers qui se rendent dans l'un ou l'autre de *ces deux pays. Personnellement*, j'ai vu dans une *circonstance* dont peut-être, ici, on n'a pas aperçu toute la portée, l'affection *qui unit le Canada et les Etats-Unis. Je parle du grand congrès* des barreaux américains auquel j'ai eu l'honneur d'être convié et *qui, chose assez intéressante au point de vue du droit international*, s'est tenu sur le sol canadien.

L'association du barreau américain, qui comprend presque tous *les hommes de loi des Etats-Unis*, a tenu, l'an dernier, sa *réunion* annuelle à Montréal, c'est-à-dire — sur une terre étrangère. Et la *Grande-Bretagne*, toujours très avisée, a donné d'un geste magnifique, la consécration de la métropole à cette réunion des *Américains et des Canadiens* sur le sol canadien, *puisque le Lord-*Chancelier d'Angleterre, Lord Haldane, rompant avec un usa*ge séculaire et par une spéciale* permission du roi, est parti pour Montréal. Il a pris, pour cela quinze jours; six jours pour aller, six jours pour revenir et trois jours de séjour à *Montréal et il* est allé au Canada, lui, Grand-Chancelier d'Angleterre, prési*der la réunion du barreau américain et du barreau canadien. J'ai* eu l'honneur d'assister à ce congrès. J'y ai entendu un discours de Lord Haldane tout à fait inté*ressant et d'une très grande portée politique*. Tout cela m'a vivement ému, profondément impressionné. *On a bien voulu en ma personne — qui était celle* d'un simple particulier — faire une place à la France dans cette réunion, j'en ai été très heureux *et très fier. Ma présence ici ce* soir s'explique donc non pas par ce que je pourrais avoir à vous *dire* — je n'ai rien à vous dire *qui vous apprenne quelque chose* — mais par mon désir très vif et que, je l'espère, vous comprendrez, d'apporter à la fois au Ca*nada et aux Etats-Unis* un re*merciement que, je le sais, ils* entendront; car ce qui se dit au Comité "France-Amérique" s'en*tend au delà de l'Atlantique, et* c'est pourquoi je remercie tout particulièrement le Comité France-Amérique d'avoir bien voulu *me faire* l'honneur de *me convier* ce soir à m'asseoir à la table de ce banquet. — Applaudissements.

Quand à vous parler du Canada après la belle causerie de l'honorable M. Philippe Roy, je n'ose à peine. J'entends bien que, par une très ingénieuse intention, M. Gabriel Louis Jaray, — car j'imagine que le coup vient de lui, — a décidé que je vous parlerais de l'Est après que M. Philippe Roy vous aurait parlé de l'Ouest. Pourtant l'Ouest est le pays du rêve, d'ailleurs réalisé ou *qui se réalise*, et les plus beaux rêves sont ceux qui se réalisent puisqu'ils sont déjà la réalité sans cesser encore d'être le rêve. —Applaudissements.

L'Ouest Canadien est si séduisant, si attirant! Il y a un mot que vous n'avez pas prononcé mon cher Monsieur Philippe Roy et qui résume votre pensée — je suis sûr que vous ne me contredirez pas — c'est celui qu'on entend partout, dans l'Ouest: "les possibilités" du Canada, et elles sont immenses. J'aurais bien voulu vous parler moi aussi de l'Ouest (rires). Mais, M. Louis Jaray en a décidé autrement (sourires); il a dit: "M. Labori parlera de l'Est" (rires)... et je vous en parle (rires).

De l'Est? entendons-nous bien; vous ne voulez pas que je parle d'Halifax de St-Jean. (Sourires). Certes, on ne pourrait dire que des choses très intéressantes pour des Français, car enfin l'Acadie est là, et je pourrais vous en parler avec d'autant plus d'impartialité que je n'y suis allé. (Rires). Mais quand vous me demandez de parler de l'Est, je suis sûr que c'est des rives du St-Laurent que vous entendez que je vous entretienne. Eh bien, mon cher M. Louis Jaray, vous avez eu raison de me demander de parler de l'Est car, pour un Français, le Canada c'est l'Est, la province de Québec, le Saint-Laurent, **l'Est où on** trouve, à chaque pas la France, plus belle et plus jeune qu'elle n'est ici. (Applaudissements).

Ce n'est pas que je ne veuille vous parler que de la province de Québec, je n'oublie pas Ottawa, qui est à la frontière entre l'Ouest et l'Est, Ottawa qui pour être la capitale fédérale du Canada n'en est pas moins encore un peu ville française, car la langue française y est la langue officielle. Je ne dirai pas — j'aurais peur d'exagérer — que les avocats plaident en français pour être compris; et ce qu'ils ont de mieux à faire pour cela, c'est de parler la langue du juge qui les juge. (Rires, applaudissements). Ce qui fait qu'à Ottawa on plaide bien plutôt en anglais qu'en français. Mais enfin, la langue française y est la langue officielle et si j'avais été admis à l'honneur de plaider à Ottawa, j'aurais eu le droit d'y plaider en français.

J'ai vu Ottawa dans des conditions particulièrement intéressantes. J'y ai été reçu, dans une *assemblée, que vous connaissez* tous, Mesdames, Messieurs, vous qui êtes très au courant de la vie canadienne, qu'on appelle le "Ca*nadian Club". C'est un Club peu* mouvant, qui n'a pas toujours de domicile (sourires), qui est un peu le même dans toutes les vil*les du Canada. Je ne dirai pas* qu'on y mange très bien (rires), mais on y mange très vite, c'est très ingénieux. Quand un étran*ger auquel on s'intéresse avec* bienveillance passe dans une ville, les membres du Club sont invités à se réunir pour le lunch; *je crois qu'on a vingt minutes* pour manger et 20 minutes pour les discours. (Rires).

J'ai été reçu par le Canadian *Club d'Ottawa, mais dans des* conditions toutes spéciales et charmantes. M. Borden, le premier ministre, a bien voulu me *faire l'honneur d'assister* au banquet. Mais le banquet avait été organisé par le chef de l'opposition, l'admirable Sir Wilfrid Lau*rier: j'ai été d'autant plus* sensible à l'aimable pensée qu'a eue M. Borden d'y venir. Si bien que j'avais l'honneur d'avoir à mes *côtés à la fois le premier ministre actuel et le leader de l'opposition*. (Rires).

Dans cette circonstance, j'ai *eu l'occasion de dire une chose qui peut-être ne fut pas très bien comprise*, j'ajoute que je parlais anglais (*rires*). Je dis à M. Bor*den combien j'étais flatté de sa présence et j'ajoutai remerciant* Sir Wilfrid, qu'au Canada le leader de l'opposition était un peu *un membre du gouvernement*. En effet, le leader de *l'opposition* reçoit les appointements — je ne sais si on peut employer ce mot *pour d'aussi grands personnages* — d'un *premier ministre*, (Rires). Et si mon ancien collègue et ami, M. Cochery, était ici — *comme notre président je regrette son absence* — je *lui dirais que* ce serait une bienfaisante institution à créer chez nous. (Rires, applaudissements).

Je vous disais qu'à ce banquet j'avais parlé anglais, je vais vous dire pourquoi. Vous me demandiez tout à l'heure (à Madame Roy) Madame si j'avais rencontré au Canada M. Rodolphe Lemieux, ancien ministre de la Marine, qui est un grand orateur, *grand à décourager les* Français. Eh bien, oui, je l'ai rencontré. Il parle le français d'une façon merveilleuse, et je me rappelle que, dans le train, entre Montréal et Ottawa, il le parlait tellement bien qu'il m'empêchait de préparer mon discours. (Rires). Pour me rassurer tout à fait il me disait: "Mon cher ami — il voulait bien me traiter ainsi — ne vous préoccupez pas, à Ottawa vous pourrez faire un speech en français; vous savez ce que vous avez à dire, jetez quelques mots sur le papier pour avoir un plan et cela suffit". Me voilà rassuré.

Nous arrivons à Ottawa, au "Canadian Club". Je n'étais pas assis que l'aimable Rodolphe Lemieux me dit: "Je viens de regarder l'auditoire, il n'y en a pas trois qui parlent français". (Rires). "Faites votre discours en anglais, cela vaut beaucoup mieux." (Rires). Je le fis, mais je ne suis pas sûr que mes effets aient porté. (Sourires).

Je viens de vous dire un mot d'Ottawa, mais c'est surtout à la province de Québec que je pense quand je parle de l'Est et quand je parle du Canada.

C'est d'abord Montréal qui m'est apparu — et je ne suis pas le seul pour qui il en soit ainsi— à peu près partagé en deux parties, entre l'élément anglais et l'élément français, et c'est même un fait extrêmement intéressant. Pour un Anglais, Sherbrooke Street, c'est Sherbrooke Street, mais je vous défie bien de faire prononcer ainsi la chose à un Français, pour lui c'est la rue Sherbrooke. (Rires). Quant au Royal Mount, ce ne sera jamais, pour un Français, que le Mont-Royal, et si un Français dit à un Canadien-français Mount-Royal, il aperçoit sur son visage les signes d'un étonnement qui vient peut-être... de la manière barbare dont nous *prononçons* l'anglais (rires), mais qui, en tous cas, nous ramène très vite à parler français. (Applaudissements, rires).

Quant à la campagne de Québec et à la province toute entière, c'est la France. Sir François Langelier, lieutenant-gouverneur de Québec, est tout à fait un Français de race, ancien étudiant de la Faculté de droit de Paris. Il a un officier d'ordonnance exquis, et tous ceux *qui ont passé* par Québec le connaissant, c'est le capitaine Pelletier — sans ou*blier la gracieuse Mme Pelletier* — et l'un des plus *charmants* souvenirs qu'il ait gardé de Paris, c'est d'avoir été étudiant avec Gambetta dont, j'imagine, il ne *soupçonnait pas alors le magnifique avenir*.

Tout est émouvant pour un Français à Québec — je suis sûr *que je parle ici à beaucoup* qui ont éprouvé des émotions comme la mienne. C'est la France, c'est notre langue, c'est la religion *traditionnelle* (applaudissements) c'est la vie française dans ce qu'elle a de plus caractéristique, c'est le drapeau français (applaudissements) se levant partout non pas parce que nous passons, parce qu'une mission française se trouve à Québec — *je pense à la mission Champlain* — mais parce que le drapeau français, là-bas, c'est le drapeau national. (App.) Tout ce que le loyalisme canadien peut faire, c'est de faire flotter souvent ensemble, dans une union véritablement touchante, le drapeau *français et le drapeau britannique*. (App.)

Ah! quelle émotion pour des Français, quand ils songent surtout à ce qu'ils ont lu, à ce qu'ils entendent raconter là-bas des dernières années de la colonie française. C'est toute la France concentrée dans quelques instants, *c'est l'héroïsme de notre* pays et c'est la trahison, c'est l'énergie et c'est l'incurie, c'est la droiture et c'est la corruption *tout ensemble pour finir par la* défaite dans les plaines d'Abraham. Il est des *moments* où l'âme française se sentirait angoissée *sans retour si elle ne voyait pas* le vieux peuple d'autrefois, élargi, agrandi — de 60,000 ils sont devenus des millions — si elle ne *voyait pas cet admirable respect* pour les traditions de la race française que la race britannique sait garder, non sans que, peut-*être, à des heures qu'on aime à* rappeler là-bas, l'énergie de ceux qui sont sortis de notre sang aient eu à imposer ce respect. *Mais enfin, consenti librement ou* imposé, il est accordé (app.), dans une union admirable, dans un idéalisme commun qui s'est *symbolisé à mes yeux* dans une des impressions les plus profondes que j'aie ressenties, celle que j'ai éprouvée quand j'ai vu le *monument de Wolf et le monument* de Montcalm réunis, les vainqueurs rendant hommage aux vaincus et les vaincus consolés d'une défaite qui disparaît dans le passé non pas seulement par les joies et par les prospérités du présent, mais par le sentiment de l'indépendance conservée à travers toutes les difficultés et à travers toutes les épreuves. (Applaudissements).

Ma conclusion me ramènera assez près de celle de M. Philippe Roy. Je dirai à ceux d'entre vous qui ne sont pas allés au Canada et j'imagine qu'il en est fort peu ici, ce soir: "Allez-y, allez dans l'Ouest, d'abord, pour faire plaisir à M. Roy (rires), car il nous en a dit tant de bien qu'il faut y aller voir. (Rires). Vous y verrez des choses extraordinaires; vous verrez des villes dans lesquelles il ne manque que les habitants et les maisons (rires); des avenues immenses qui sont tracées, des réverbères sont posés, les tramways vont passer, tout est là. (Rires). Pour le moment, on vend les terrains très cher... mais je suis bien tranquille... ils se vendront encore plus cher l'année prochaine. (Rires). On est d'ailleurs rassuré par ce fait que des villes comme Winnipeg et Vancouver ont eu des fortunes extraordinaires qui seront celles d'autres que je connais, où on verra, à la condition d'avoir un peu de patience et de bonne volonté, se produire des effets de la nature de ceux qu'on a vu se produire en Amérique au siècle dernier.

Mais puisque M. Louis Jaray m'a demandé de vous parler de l'Est, sans entasser les chiffres, sans me livrer à des considérations économiques auxquelles je suis tout à fait incapable de me livrer, j'ajoute: "Allez aussi dans l'Est. Si le voyage de l'Ouest est un voyage admirable, le voyage de l'Est, pour des Français, est quelque chose de plus: c'est un pèlerinage pieux. (App.)

Allez dans l'Est, Français, vous y verrez le développement d'une race qui a une intensité de vie extraordinaire et qui fait honneur à la mère-patrie. (Vifs applaudissements.) (Un ban).

La Politique Fédérale

du point de vue libéral

(Par JEAN-BAPTISTE)

GRANDE ASSEMBLEE politique régionale du sud-ouest de Québec, samedi, le 25 avril, à Hemmingford. Les électeurs en grand nombre y ont affluée des comtés de Laprairie, de Châteauguay, de Beauharnois, de Huntingdon.

Les orateurs ont versé des flots d'éloquence. On les a applaudis avec entrain et enthousiasme. C'était bien; car les discours, outre le mérite de l'éloquence, étaient plus remarquables encore sous le rapport de la logique, du bon sens, de l'argumentation solide et serrée.

Là, on s'est souvenu fort à propos d'un fait qu'il ne faudrait jamais oublier.

On a dénoncé, en les fustigeant d'importance, les appels aux préjugés de race et de religion auxquels les torys ont eu la bassesse de recourir pour faire battre M. Laurier dans l'Ontario, en 1911.

En effet, les fauteurs de préjugés, on se le rappelle, ont réveillé les vieilles haines endormies, soulevé le fanatisme des jaunes contre les Français et les catholiques ,afin d'atteindre Laurier qui est Français et catholique.

Par ce qui se passe dans l'Ontario depuis lors, on peut juger du mal irréparable que ces moyens détestables ont fait à notre race, à notre langue, à notre religion.

IL EST TROP EVIDENT que le ministère Borden a décidé d'étrangler le projet du canal de la baie Georgienne. Il écoute "la voix de Toronto."

Le canal de la baie Georgienne est un projet NATIONAL dans la force du mot. Ce n'est pas seulement la province de Québec et une grande partie de l'Ontario qui y sont intéressées, mais le Canada entier, tout le Canada, sans en excepter les provinces de l'Ouest.

Toronto même, cette capitale de l'étroitisme du coeur, y trouverait son compte. Mais les quelques millionnaires de cette ville superbe n'y voient rien, aveuglés qu'ils sont sous le bandeau épais de leurs ambitions personnelles et désordonnées.

L'intérêt général n'affecte pas leur égoïsme.

AVIS A ETE donné à la Chambre, le 25 avril, que le gouvernement soumettra prochainement une mesure à l'effet de rembourser les déposants de la Farmers' Bank qui a failli il y a quelques années. Il faudra $1,200,000 pour faire ce remboursement.

Les députés torys (où conservateurs) en ont fait la promesse pour se faire élire en 1911, leurs appels à la haine de race et aux préjugés de religion n'étant pas suffisants dans bien des cas. Puis, M. Borden a aussi promis pour aider à ses candidats.

Il s'agit maintenant de tenir la promesse; car, il ne fera pas bon de retourner devant les électeurs sans cela.

Eh! bien, que M. Borden et les autres prometteurs mettent la main au gousset. A tous ensemble, ils sont assez riches pour en tirer le montant voulu.

Il est injuste de faire payer les autres provinces.

LES MINISTRES conservateurs qui soutiennent qu'il n'y aa pas de chômage à Montréal devraient aller voir les foules de sans-travail et de crève-faim qui assiègent journellement l'hôtel de ville, demandant à grands cris du pain ou du travail.

LEÇON DE CHOSES. On lit dans le Devoir: "Ceux qui veulent être renseignés sur les résultats de notre système d'immigration n'ont qu'à aller faire un tour sur le Champ de Mars et à étudier un peu les réunions quotidiennes de sans-travail. C'est une bonne leçon de choses.

LE TARIF doit être fait pour le peuple et non le peuple pour le tarif.

Les torys ne peuvent ou ne veulent pas comprendre cette vérité qui s'appuie sur le gros bon sens.

LES LIBERAUX demandent la détaxe du blé, la détaxe de la farine et des autres produits du blé, la détaxe de la nourriture du travailleur, la détaxe des instruments aratoires et de tous les outils du cultivateur.

Le parti réclame en plus une revision du tarif en vue d'abaisser la cherté de la vie.

LES TORYS et les protectionnistes à outrance veulent une augmentation continue des gros profits du manufacturier protégé, une taxe élevée sur la nourriture, sur les vêtements, sur les chaussures, sur les outils de l'ouvrier et du fermier, sur tout ce que le peuple a besoin d'acheter.

C'est par ce moyen qu'ils sont parvenus à rendre la vie si difficile et si coûteuse.

LE COUT DE LA VIE monte toujours à cause de l'ambition diabolique des trusts.

Nous avons les trusts de la viande, les trusts de conserves, les trusts de la farine et du pain, une foule d'autres monopoles qui font les millionnaires.

Les trustards millionnaires sont protectionnistes; c'est leur avantage.

VOULONS-NOUS la protection pas pour rire, la protection pour de bon, la protection véritable, la protection selon la droite raison et le bon sens?

Dans ce cas, rien de plus simple. Commençons par protéger l'agriculture et tout le reste sera protégé par le fait même.

Les millionnaires n'en seront pas réduits à la pauvreté; seulement ils seront un peu moins millionnaires ce qui ne sera pas un si grand mal.

La part légitime des autres sera plus grande, et ce ne sera que justice.

Il y aura aussi moins de misères dans le monde.

LES LARGESSES AU CANADIAN NORTHERN

Une proposition à combattre

LE GOUVERNEMENT BORDEN s'est décidé, malgré tout, à tirer encore une fois d'embarras les bons amis de son parti, MM. Mackenzie et Mann.

Il était évident, dès le début, que MM. Mackenzie et Mann avaient la sympathie active du ministère, pour qui une garantie de $45,000,000 de plus ou de moins n'est pas une affaire. Mais bon nombre de députés, même parmi les conservateurs, étaient radicalement opposés à ce que le pays endosse encore davantage le papier de ces messieurs.

Il a fallu des négociations prolongées et délicates avec les récalcitrants pour les gagner à la cause de MM. Macenzie et Mann, et encore n'a-t-on pas réussi à les convertir tous.

Au caucus conservateur tenu à ce sujet lundi, il y avait encore de l'opposition et plusieurs membres ont quitté la salle, plutôt que d'acquiescer à ce que l'assemblée semblait vouloir décider.

Il va sans dire que l'opposition libérale va combattre cette mesure avec la plus grande énergie et elle aura plusieurs recrues conservatrices qui voteront avec elle sur ce point.

L'arrangement, très compliqué et très dangereux, conclu entre MM. Mackenzie et Mann et le gouvernement fédéral est maintenant devant le parlement qui va le mettre en discussion.

Le parti libéral sera tout entier croyons-nous, contre cette proposition d'augmenter le quarante-cinq millions le passif indirect du pays pour aider une entreprise dans laquelle les principaux, on pourrait dire les seuls bénéficiaires n'ont pas mis un sou de leur propre capital et dont, au contraire, ils ont tiré des millions.

* * *

LE CANADA, en ce moment surtout, a trop à faire pour empêcher ses propres entreprises de péricliter, pour aller ainsi endosser gratuitement des obligations, dont il peut être appelé à payer le capital et les intérêts.

Il est évident que ce nouvel engagement ne rehaussera point notre crédit à Londres; et pourtant, il en aurait grand besoin.

Le parti libéral croit que, tout compte fait, il eut mieux valu laisser les choses suivre leur cours naturel, dussent les créanciers du C. N. R. prendre possession des propriétés de la compagnie.

Car il peut arriver — et le gouvernement Borden lui-même la cru la chose tellement possible qu'il l'a prévu dans ses arrangements: que la garantie nouvelle de quarante-cinq millions ne soit pas suffisante pour mettre solidement sur ses pieds le système si compliqué, si touffu, si bigarré, du Canadian Northern.

Et alors, il faudra envisager la solution définitive de remettre tout le système aux créanciers, lesquels auront une nouvelle réclamation de quarante-cinq millions contre le Canada.

Ce système comprend trente et une compagnies distinctes, chacune ayant sa charte, ses lignes, ses subventions et son passif, et n'étant reliées entre elles, apparemment, que par le fait qu'elles appartiennent toutes à MM. Mackenzie et Mann, seuls propriétaires, ou à peu près, des actions de leur capital respectif.

L'opposition libérale fera tout son possible pour empêcher que le pays soit engagé plus avant dans ce labyrinthe; croyant de beaucoup préférable de laisser une bonne liquidation remettre de l'ordre dans ce chaos et rétablir ces entreprises sur une base nouvelle. — ("Le Canada").

LE SCANDALE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Un Premier Ministre conservateur appelé à répondre aux accusations les plus graves qui aient été portées depuis de nombreuses années contre un homme public canadien.

JAMAIS, depuis bien des années, des accusations plus graves n'ont été lancées contre un homme public ou contre un gouvernement canadien que celles qui viennent d'être portées contre M. Flemming, premier ministre du Nouveau-Brunswick et le gouvernement qu'il dirige.

Voici, sous forme sommaire, en quoi consistent ces accusations.

M. Flemming, par l'intermédiaire d'un agent, et par un procédé de chantage, a extorqué, des marchands de bois du Nouveau-Brunswick, plus de $100,000, sans en rendre compte à la Province.

Des membres du gouvernement Flemming — un gouvernement conservateur—ont contraint des entrepreneurs de chemin de fer à leur payer de fortes sommes d'argent pour obtenir des contrats dans la construction du chemin de fer de la vallée Saint-Jean.

Sous le gouvernement Flemming, de vastes sommes d'argent qui devaient entrer dans la construction de ce chemin de fer en ont été détournées pour être appliqués à d'autres fins.

Et ces accusations accablantes n'ont pas été portées à la légère. C'est M. L. A. Dugal, parlant de son siège à la Législature du Nouveau-Brunswick, et sous sa responsabilité comme député de la Chambre qui a fait ces accusations et demandé une enquête dans l'intérêt de sa province.

L'opinion publique obligera le gouvernement à se conformer à cette demande et nous saurons alors le fin mot de toute cette turpitude que M. Dugal a dévoilée avec le concours de l'hon. William Pugsley et de Frank B. Carvell, M.P., qui l'aident à traduire ces malfaiteurs en justice.

* * *

PERSONNELEMENT M. Flemming n'a pas nié la vérité de ces accusations. Il s'est contenté de les faire déclarer fausses par un autre membre du gouvernement, mais il est un fait significatif à ce propos, c'est que le Premier Ministre et ses collègues n'ont manifesté aucun désir de hâter l'enquête demandée avec insistance par M. Dugal.

En attendant M. Flemming s'est temporairement retiré du gouvernement et se dit malade chez lui.

Il serait difficile d'imaginer des accusations plus sérieuses que celles-ci. M. Dugal affirme et se déclare prêt à prouver que M. Flemming a perçu, par l'aide d'un intermédiaire, $15 par mille carré des marchands de bois du Nouveau Brunswick, sur quelque huit mille milles carrés de forêts. Les marchands ont payé parce qu'ils se sentaient sous la griffe du Premier Ministre.

M. Dugal affirme également que l'argent qui devait entrer dans la construction du chemin de fer de la vallée n'a jamais servi à ce but, que l'on a prétendu que le chemin de fer coûtait beaucoup plus qu'il n'a coûté en réalité, que les membres du gouvernement ont reçu différentes sommes d'argent des entrepreneurs avant que ces entrepreneurs puissent obtenir des contrats dont le Ministre avait le contrôle.

* * *

ET VOILA A QUOI a abouti l'administration conservatrice au Nouveau-Brunswick. Il y a six ans, l'hon. J. D. Hazen, le ministre actuel de la Marine et des Pêcheries dans le gouvernement Borden, devint premier du Nouveau-Brunswick. Il se montra prodigue de promesses en tout ce qui regarde l'honnêteté et l'administration économique.

Il institua M. Flemming son premier lieutenant. Il fit de M. H. F. MacLeod, le député fédéral de York, un membre de son gouvernement. Toutes ces magnifiques promesses n'étaient que des mots vides de sens.

Jamais les affaires du Nouveau-Brunswick n'ont été conduites d'une façon aussi extravagante que sous ce gouvernement, dirigé en premier lieu par M. Hazen. Lorsque M. Hazen vint à Ottawa il recommanda M. Flemming pour lui succéder.

Aujourd'hui, les accusations Dugal nous montrent que le gouvernement conservateur du Nouveau-Brunswick ne s'est pas rendû seulement coupable d'extravagantes: il a pratiqué la corruption la plus éhontée. Les histoires les plus scandaleuses de corruption politique américaine n'ont jamais rien présenté de pire que le pot aux roses découvert par Dugal.

* * *

ET VOILA LA SITUATION dans laquelle se trouve le Nouveau-Brunswick après une administration conservatrice sous un gouvernement qui, depuis deux ans, forme une alliance étroite avec le ministère Borden à Ottawa.

LE MELON DU C. N. R.

Le gouvernement Borden a déposé sur la table de la Chambre, son projet de contrat avec le Canadien Nord, projet dont le pivot est la garantie de la somme rondelette, grassouillette et fort juteuse de QUARANTE-CINQ MILLIONS de piastres au Canadien Nord ou plus exactement à cette agglomération quelque peu disparate connue sous le nom de Canadien Nord, faute de connaître exactement ce qui en est.

Quarante-cinq millions cette année, quinze millions l'année dernière, cela fait un joli magot: SOIXANTE MILLIONS de piastres!

Nous ne voulons point porter jugement téméraire, et pour donner une appréciation définitive nous voulons attendre d'avoir étudié à fond les termes du contrat proposé par le gouvernement Borden.

Mais, dès aujourd'hui, il nous apparaît que le grand argument mis de l'avant par le cabinet tory pour justifier sa générosité extrême est singulièrement boiteux, et pour tout dire; cul de jatte!

La base essentielle du contrat proposé consiste en ceci: le capital-actions du Canadien Nord détenu à peu près EXCLUSIVEMENT par Mackenzie et Mann, est réduit de cent quarante-six millions à cent millions; le gouvernement se faie octroyer quarante pour cent de ce capital-actions.

La presse tory et bleue obéissant au souffleur officieux d'Ottawa représente la chose comme assurant le contrôle du gouvernement fédéral!

Avec quarante pour cent du capital-actions le gouvernement fédéral n'exerce pas plus le contrôle qu'avec les sept millions d'actions qu'il s'était fait octroyer l'année dernière! C'est un pur trompe-l'oeil pour les badauds.

A moins de détenir cinquante et un pour cent du capital le gouvernement, chacun sait ça, n'a aucun contrôle effectif.

Si c'est comme garantie financière des SOIXANTE MILLIONS qu'il a octroyé au Canadien Nord que le gouvernement tory prétend nous représenter son paquet de quarante millions d'actions, la farce est encore plus niaise.

Ces actions sans cote sur le marché, nul n'oserait leur assigner une valeur, mais même en se montrant extraordinairement généreux, même en les cotant à moitié de leur valeur, à $50, la garantie du gouvernement serait donc de vingt millions de valeurs plus ou moins négociables pour ses soixante millions de bel argent comptant.

Comme "bargain" ce n'est pas particulièrement brillant!—("Le Soleil").

SIR WILFRID LAURIER

Nous trouvons dans l'Illustration, de Paris, du 11 avril 1914, l'article suivant que nous nous faisons un plaisir de communiquer à nos lecteurs:

Dans le cadre luxueux du jardin d'hiver de Sir Wilfrid Mulock, juge suprême de la Cour d'Appel, j'ai eu la bonne fortune de rencontrer l'homme qui a le plus contribué, pendant les seize ans de son gouvernement, de 1896 à 1912, à changer le Canada de Fenimore Cooper et de Gustave Aimard en un magnifique pays de culture, d'industrie et de commerce. Sir Wilfrid Laurier mérite pour plusieurs raisons l'admiration, je dirai même la reconnaissance de la France. Grand politique, grand orateur d'une honnêteté qui ne rencontre pas de sceptiques, il a voué sa vie au bien et au progrès de ce pays où tout était à faire; il a facilité les relations commerciales avec la France, par une diminution de tarif et il s'est acquis des droits à notre gratitude. Enfin, Sir Wilfrid est Français par ses origines. Descendant de ces hardis pionniers, qui, poussés par la sage influence de Colbert, sont venus, vers 1661, coloniser l'immense Canada, le berceau de sa famille est Saint-Claud, dans la vieille province de l'Angoumois.

A la décision et à l'esprit d'entreprise qui lui viennent de ses ancêtres et qui ont fait de lui le grand leader canadien, il a su joindre une culture raffinée. L'expérience de la vie et des hommes lui a donné une douce ironie, une philosophie large, une grande indulgence pour tout et pour tous. Il suit avec admiration le mouvement incessant des idées dans notre pays. Il apprécie en fin connaisseur notre littérature, et, parmi les modernes, Anatole France est son écrivain de prédilection.

Sir William Mulock, également grand admirateur de notre pays est son vieil ami et le compagnon de ses luttes politiques. C'est lui, qui, ministre des Postes, a proposé, à Londres, en 1898, de donner cours au timbre de deux sous dans tout l'empire britannique: grâce à cette heureuse réforme, il a changé un déficit annuel considérable en un excédent de plusieurs millions, et amené un surcroît d'activité commerciale. Doté d'une grosse fortune, il n'hésita pas pour soulager la petite épargne, à faire don d'un million et demi à une banque en faillite, qu'il avait présidée longtemps avant, lors de sa pleine prospérité.

L'amitié de Sir William Mulock et de Sir Wilfrid Laurier symbolise l'alliance franco-anglaise au Canada. Avant la reine Victoria et Edouard VII, Sir Wilfrid, par son tact et la largeur de ses vues, a su faire régner un esprit d'entente cordiale entre la race française et la race anglaise, dans une colonie, où depuis plus de deux cents ans, ces deux races se sont toujours trouvées dans des camps opposés. Il a su les amener à composition et il a forcé à tel point l'admiration de tous, que, par respect pour l'homme, les partis ont cherché des points d'intérêts communs, afi nde pouvoir s'entendre et se rencontrer. Il n'est pas un Canadien, si conservateur soit-il, qui n'ait une respectueuse admiration pour ce grand chef libéral, qui, de l'avis de tous, a été pendant seize ans la providence et la gloire de son pays. Il s'est vu retirer le pouvoir pour avoir proposé une politique peut-être trop large pour un peuple jeune, partisan convaincu du libre-échange, il s'est heurté à une puissante opposition. Mais dans sa défaite, il reste grand, et à soixante-douze ans, il est encore debout, luttant pour le bien de son pays, et faisant preuve dans la bataille d'un esprit aussi vif qu'au début de sa carrière. Il a en plus son expérience et sa proverbiale honnêteté: "Honnête comme Laurier".

Ses compatriotes du vieil Angoumois et de la France entière, fiers de savoir quel homme a perpétué leur race au Canada, penseront peut-être à honorer en lui, tous ceux qui, pour la France, ont donné généreusement leur vie, et qui, dans une lutte follement héroïque et sans espoir, ont cherché à garder à leur vieille patrie une colonie sans égale au monde.

PAUL BALBAUD.

EMPECHEZ LES INCENDIES DE FORETS

"Une once d'empêchement vaut bien une livre de remède." La protection d'une forêt contre le feu est un des meilleurs exemples qu'il soit possible de trouver de la vérité du vieux proverbe; car souvent quelques minutes passées à éteindre complètement un feu de camp ou un quart d'heure passé à éteindre l'incendie qui ne fait que commencer dans les broussailles, peut épargner, et bien souvent a épargné la perte en bois d'arbre d'une valeur de millions de piastres. C'est là la raison principale du système de patrouille que depuis des années s'est mise à l'oeuvre dans les forêts d'Ontario et de Québec; ce qu'on veut faire c'est découvrir le feu à sa naissance même et l'éteindre avant qu'il ait le temps d'atteindre des proportions plus considérables.

Le dommage que les petits feux peuvent faire dans les forêts n'est pas toujours réalisé. Les "feux de surface" qui brûlent les feuilles mortes et les autres débris de la forêt, les "feux de terrain" qui dévorent le sol lui-même, font des brûlures aux racines et aux bases des arbres, et ces blessures ainsi causées laissent entrer les parasites végétaux et les insectes.

L'on trouve dans quelques parties de la réserve de Riding Mountain, dans le Manitoba, que des peupliers qui forment une proportion très grande de la réserve de bois, trois sur quatre seront atteints par la vermoulure dans la portion de l'arbre qui se trouve le plus proche de la souche — condition qui est due au fait déjà cité, que cette réserve a été à plusieurs reprises ravagée par le feu dans les années passées.

Les incendies qui dévorent la forêt entière sont, naturellement, ceux qui sont le plus à craindre. L'on peut s'en convaincre dans les mille forêts des districts boisés du Canada, où des troncs d'arbres noircis par le feu sont tout ce qui est laissé de ce qui était autrefois une forêt touffue et verdoyante. De temps en temps arrivent des désastres plus sérieux encore, comme l'était celui de Miramichi, dans le Nouveau-Brunswick, au mois d'octobre, 1825, alors que le feu a détruit des propriétés de la valeur de 250,000 livres sterling et que 160 vies ont été perdues.

POURQUOI NE PAS TENIR DE MEILLEURES VACHES

Tant qu'un cultivateur se contente de connaître la production de son troupeau, il lui est impossible de l'améliorer. Mais dès qu'il commence à connaître l'aptitude laitière de chacune de ses vaches prises séparément, c'est-à-dire, ce qu'elle peut produire en fait de lait et ce qu'elle consomme en fait de nourriture, alors il est en mesure d'opérer une sélection intelligente, c'est-à-dire de se débarrasser des mauvaises et de conserver les bonnes.

Les résultats de cette sélection appliqués à un district donnent de quoi réfléchir. L'année dernière, la production moyenne de 422 vaches appartenant à 42 propriétaires différents était de 4,494 livres de lait, le coût de la nourriture $32.90; le profit net, en ne tenant compte que du coût de la nourriture, est donc de $14.28. Mais après un commencement d'enquête on s'est aperçu que les cent meilleures vaches de ce groupe de 422 donnaient pour $7,137.00 de lait tandis que les cent moins bonnes vaches n'en produisaient que pour $3,200.00 soit beaucoup moins que la moitié.

La nourriture des meilleures vaches coûtait en moyenne $38.42 par tête, le profit sur chacune était donc de $32.96; la nourriture des moins bonnes coûtait $30.26; le profit net dans leur cas, était de $1.74.

Ainsi le profit obtenu sur chacune des cent meilleures vaches était égal au profit total sur dix-huit mauvaises vaches. En d'autres termes une bonne vache en valait à elle seule dix-huit des autres.

Pourquoi conserver de mauvaises vaches dans un troupeau? Mais d'abord cherchez à connaître quelle sorte de bêtes vous avez. Ecrivez au Commissaire de l'industrie laitière à Ottawa, et vous recevrez gratuitement des feuilles pour la pesée du lait et le relevé de la nourriture.

C. F. W.

POUR LA LANGUE FRANCAISE

Dans la séance de jeudi dernier, l'Académie française a fait de la bonne besogne, dont on lui saura gré en France et hors de France, partout où on parle le français, partout où on craint de ne plus le parler, partout où on lutte pour continuer à parler la chère langue nationale, plein de passé et riche de notre avenir.

Qu'a-t-elle fait dans cette séance mémorable? Elle a fondé un prix.

Vous me direz: "Diable! Des prix, il y en avait déjà: ce n'est pas une nouveauté." Oui, mais ce prix-là est un prix qui ne ressemble pas aux autres. Les autres sont tous infiniment estimables; mais celui-ci a quelque chose de plus. Son titre suffira à vous renseigner, puisqu'il s'agit de récompenser "les services rendus à la langue française à l'étranger." Il n'est personne qui ne convienne que l'Académie ne pouvait faire un emploi plus utile, plus opportun et plus noble, des sommes qu'elle doit à la libéralité de généreux donateurs. Et à cette nouvelle il n'y aura pas un Français qui ne se sente au coeur un battement d'émotion.

La langue française est-elle en décroissance, est-elle en progrès sur la surface du globe? Je n'orais rien affirmer à ce sujet. C'est une question de chiffres et il faut se méfier des statistiques. Ce qui est certain, c'est qu'elle est terriblement combattue. Elle l'est en Orient, par l'italien, en Alsace, en Belgique, en Suisse par l'allemand, au Canada par l'Anglais. Elle l'est en France même, par des Français. Naguère, Rivarol écrivait un traité sur le français considéré comme langue universelle. Aujourd'hui, il se trouve des Français pour travailler à la création d'une langue universelle qui serait non plus le français, mais l'espéranto! Ce qui est non moins certain, c'est que le français ne progresse pas à la manière des langues qui ont pour les répandre par le monde une population croissante et qui essaime. Cela suffit, et au delà, pour qu'il soit grand temps de s'émouvoir.

Il existe déjà une importante association fondée à cet effet, il il y a une cinquantaine d'années, et qui ne cesse de rendre les plus grands services. Sachons honorer les promoteurs d'une idée. C'est l'Alliance pour la défense et la propagation de la langue française, connue sous le nom d'"Alliance Française." Elle a dans le monde entier des comités qui sont des centres d'action et de rayonnement pour notre langue. Elle subventionne des écoles. Et, depuis quelque temps, elle s'est avisée d'un ingénieux moyen qui consiste à faire répandre le français à l'étranger par les étrangers eux-mêmes. Elle a créé à Paris, pour les mois de juillet et d'août, des cours de vacances où les élèves, hommes et femmes, affluent de toutes les parties du monde. J'ai l'honneur de faire partie du corps enseignant de l'Alliance française, c'est pour moi un plaisir et une fierté de consacrer, chaque année, une partie de mon été à parler devant cet auditoire, où se coudoient toutes les nationalités. Et je dois dire que je n'en ai rencontré nulle part un plus attentif et plus cordial. Ces jeunes gens qui se sont initiés chez nous-mêmes à notre culture, quand ils retournent dans leur pays d'origine, y rapportent un peu de nos idées, le goût de nos livres et beaucoup de sympathie pour nous.

L'Académie a déjà récompensé l'Alliance française. Elle fait mieux, puisqu'elle entreprend à son tour, et par ses moyens, une oeuvre parallèle.

Hors de France notre langue suscite d'admirables dévouements, de véritables héroïsmes.

Le mot est de M. Brieux, qui nous contait jeudi dernier ce qu'il avait vu au cours d'un récent voyage. Allons! les voyages peuvent donc servir à quelque chose et il leur sera beaucoup pardonné, l'auteur de "Blanchette" est allé aux Indes et étant allé aux Indes, cela l'a mis en goût d'aller en Chine et au Japon. Il voulait voir du pays, et pour un homme que son métier d'auteur dramatique a condamné à passer la plus grande partie entre le côté cour et le côté jardin, il n'y a rien de plus facile à comprendre que ce désir de se donner un peu d'air et de changer d'horizon. Mais par un curieux phénomène que connaissent bien tous les voyageurs qui ne sont pas de simples touristes, le pays qu'on voit le mieux en voyage, c'est le sien. A distance on se rend compte de toute sorte de choses qui vous avaient échappé. De près, on était trop près. Du dehors, on est au point de perspective.

Or, comme il se trouvait aux environs de Shang-Haï, M. Brieux fit connaissance avec une compagnie de Pères Jésuites. Ces bons Pères ont recueilli des enfants chinois pour les évangéliser. Ils leur enseignent la morale chrétienne, et aussi des métiers qui leur permettent de gagner leur vie. Ils ont ainsi créé toute une ville. Et cette ville est une ville française. Dans les écoles, on apprend le français; dans les ateliers les règlements sont rédigés en français. Pour faire honneur à leur visiteur français, les Pères lui avaient préparé une réception; et M. Brieux apercevant, dans la cour de l'établissement, un nombre imposant d'instruments de musique, n'était pas sans inquiétude. Cet homme assurément n'aime pas la musique. Soudain, l'orchestre en plein air se déchaina. Et la crainte du voyageur se changea en émotion. Car c'était la "Marseillaise" qu'attaquaient les petits Chinois élèves des bons Pères.

Tous ceux qui loin de la terre natale ont entendu vibrer les notes de l'hymne national, savent comme alors le coeur est remué. M. Brieux pleurait comme un brave homme, comme un bon Français, comme les religieux qui l'entouraient. A cette minute héroïque, tous les témoins de cette scène n'avaient qu'une âme. L'union s'était faite dans l'amour commun pour la patrie lointaine.

M. Brieux se promit qu'à son retour en France, il raconterait ce qu'il avait vu là-bas. Il s'est tenu parole. Et c'est ainsi qu'a été fondé le prix pour services rendus à la langue française à l'étranger.

Missionnaires, instituteurs, simples particuliers, que de difficultés ils rencontrent, que d'habileté il leur faut déployer et que de volonté ils dépensent dans cette croisade pour notre langue!

Vous vous souvenez des paroles touchantes de M. Hamel, dans ce chef-d'oeuvre d'Alphonse Daudet: "La Dernière classe". Il se mit à nous parler de la langue française, disant que c'était la plus belle langue du monde, la plus claire, la plus solide, qu'il fallait la garder entre nous et ne jamais l'oublier, parce que, quand un peuple tombe esclave, tant qu'il tient bien sa langue, c'est comme s'il tenait la clé de sa prison." La leçon du bon M. Hamel a été entendue et, après quarante-trois ans, toute l'Alsace y est restée obstinément fidèle. M. André Hallays nous en apportait, hier encore, le témoignage en évoquant ses "Souvenirs d'Alsace" dans ce langage sobre qui est chez lui la marque de l'honnête homme et du parfait lettré, avec cette émotion contenue, la seule qui se puisse communiquer à un auditoire d'élite. Ce qui l'avait frappé à son premier voyage en Alsace, c'est l'impression que chacune de ses visites a confirmée: l'effort d'un peuple pour garder son originalité en défendant sa langue. "Il me suffisait d'ouvrir les yeux et les oreilles pour comprendre que rien n'avait jusqu'alors entamé leur nationalité. Tous ils avaient passé par l'école allemande puis par la caserne allemande, et tous en étaient sortis de purs Alsaciens. Je m'adressai à des bourgeois; tous parlaient le français. Quand, dans une rue de village, j'abordais un passant, s'il s'exprimait seulement en patois, tout de suite il allait chercher quelqu'un qui sût le français, et le premier mot de celui-ci était pour excuser l'ignorance de son compatriote."

A Paris, une conférence n'échappe pas toujours au reproche de frivolité. Mais là-bas, à Strasbourg, à Metz, à Mulhouse, à Colmar, à Sainte-Marie-aux-Mines, songez à ce que c'est qu'une conférence en français! A quelles ruses il a fallu s'ingénier pour dépister d'abord, et ensuite pour apprivoiser la police allemande. A Mulhouse, il y a une dizaine d'années, voici le stratagème auquel on avait recours. Le conférencier était invité à assister à une séance du conseil d'administration de la Société industrielle; à la fin de la séance, le président, se tournant vers lui: "Monsieur, lui disait-il, nous avons quelques-uns de nos amis qui se trouvent réunis dans une salle du rez-de-chaussée, voudriez-vous leur adresser quelques mots? Cela leur ferait plaisir." On descendait dans une vaste salle où le conférencier s'asseyait devant une table, se versait un verre d'eau et haranguait les membres de la Société industrielle, leurs femmes, leurs filles et quelques-uns de leurs amis. "Depuis lors, conclut M. André Hallays, les rites se sont simplifiés. Maintenant les conférences françaises sont permises... à moins qu'elles ne soient défendues; cela s'est vu, l'autre jour, à Strasbourg." J'ai connu, M. Maurice Barrès, M. René Bazin connaissent bien quelques-uns des organisateurs de ces conférences françaises en Alsace-Lorraine. L'idée française n'a pas de meilleurs serviteurs.

Il y a quelques années, je me trouvais au Canada. J'y tombais en pleine effervescence politique. La question sur laquelle on se battait était celle des écoles du Manitoba. Le gouvernement anglais prétendait y interdire l'enseignement du français. Les évêques du Manitoba résistaient. Ici encore et comme en Alsace-Lorraine, le français est pour les Canadiens une garantie d'indépendance, une protection, le meilleur moyen qu'ils aient de rester eux-mêmes, de conserver leurs traditions et leurs moeurs. Nous nous faisons à ce sujet en France quelques illusions. Nous croyons que nos frères de Montréal et de Québec brûlent de redevenir Français. Après cent cinquante ans, c'est bien peu probable. Et les lois de notre république ne sont pas telles qu'on nous les envie, ni sur les rives du Saint-Laurent, ni ailleurs. La vérité est que les Canadiens entendent rester Canadiens; le français est leur arme de résistance contre l'invasion anglaise.

Mais j'ai aussi ce souvenir de mon voyage au Canada. Partout on me montrait, l'une en face de l'autre, les deux écoles rivales. Dans l'école anglaise, c'était l'installation somptueuse, les riches laboratoires, les professeurs grassement rétribués, un air de prospérité, des fenêtres par où on jette l'argent pour alimenter les classes, les gymnases, les piscines et les pelouses qu'exige le luxe de l'éducation anglaise. Dans l'école française, un dénuement qui faisait peine à voir.

A tous ceux qui luttent, au Nord et au Midi, pour maintenir nos positions ou pour gagner du terrain, désormais l'Académie française enverra un peu d'argent. Elle fera mieux: elle leur prouvera qu'en France on pense à eux, qu'on sait leurs efforts, qu'on s'y associe, qu'on est d'esprit et de coeur avec eux. Ils n'auront plus l'impression d'être isolés, des combattants perdus. Ils se sentiront rattachés à un grand corps, encouragés par une chaude sympathie. Je crois que l'Académie a été bien inspirée: elle a agi en bonne Française: elle a fait un geste patriotique qui devait être signalé.

RENE DOUMIC,
de l'Académie française.

GRANDE EXCURSION POUR L'OUEST CANADIEN

Le R. P. Giroux, missionnaire colonisateur des districts d'Athabasca et de la Rivière La Paix, qui conduit un contingent de nombreux colons rapatriés de la Nouvelle-Angleterre, se mettra en route le 19 mai à 10 hrs du soir, de la gare Bonaventure, Grand Tronc, via Chicago et le chemin de fer Canadien Nord jusqu'à destination, Athabasca Landing et les bateaux de la N. T. Company, jusqu'à Grouard, de là, les colons se dirigeront vers St-Jean-Baptiste de Falher, Grande Prairie, Rivière Boucane, Hudson's Hope, Dunvegan, etc. La majorité des colons qui feront partie de l'excursion sont rapatriés de New-Bedford, Fall River, Providence, Manchester, Lowell et divers autres centres canadiens-français des Etats-Unis et tout annonce que cette excursion sera la plus considérable de l'année, car c'est en ce moment, le temps le plus propice pour entreprendre le voyage. Les lots de concession (homesteads) que le gouvernement canadien offre, sont des mieux situés et il est important de les choisir le plus tôt possible. Trois chemins de fer sont actuellement à l'état de construction vers la région de la Rivière La Paix et c'est incontestablement l'endroit le plus avantageux de l'Ouest Canadien dans ce moment. Le rendement de la terre est fabuleux et le marché très facile — l'élevage des animaux est aussi très lucratif et les personnes qui ont profité des excursions du Père Giroux n'ont eu qu'à se louer d'avoir pris le chemin de la Rivière La Paix, de préférence à tout autre.

A l'occasion de cette excursion des chars touristes directs seront à la disposition des excursionnistes et ceux qui désireraient en faire usage, devront envoyer immédiatement leur adhésion à l'organisateur. Les personnes en quête de renseignements exacts quant aux prix réduits offerts, horaires des trains, pamphlets, etc., devront aussi s'adresser au Rév. Père Giroux, O.M.I., 172 rue St-Antoine, Montréal.

Il est important qu'en arrivant à Montréal, les excursionnistes aillent voir le colonisateur à son bureau de colonisation, avant d'acheter leurs billets afin que tout le contingent voyage ensemble, c'est-à-dire par le chemin de fer Canadien Nord jusqu'à Athabasca Landing. Le Rév. Père aura à la disposition des gens intéressés à la Rivière la Paix, un livre intéressant, illustré, sur cette région. Le livre est sous presse en ce moment et sera expédié à tous ceux qui en feront la demande.

DANS LES SOLITUDES

Le Lac Poincar é

Nous lisons dans la revue du comité "France-Amérique":

"M. Bonin, consul de France au Canada, fait connaître que le nom de M. le président de la République vient d'être attribué à un lac situé à l'est de la province, sur la frontière du Labrador; le lac Poincaré forme la tête de la rivière Léandre — Coxipi, en langue algonquine — entre la rivière Saint-Augustin et celle des Esquimaux. Cette région a pour nous, Français, un double intérêt historique: c'est sur cette rive septentrionale du Saint-Laurent que nos anciens colons avaient établi leurs postes de pêche; et leurs noms ont été conservés et donnés aux districts qui bordent de ce côté l'embouchure du grand fleuve canadien. D'autre part, les Esquimaux, aujourd'hui cantonnés en quelques ports du Labrador, avaient là leur frontière méridionale, ainsi que l'atteste le nom de la rivière voisine, et c'est sur ce point que, dans les premières années du XVIIe siècle, nos colons, unis aux Indiens Montagnais, se rencontrèrent avec eux et réussirent à les repousser jusqu'à la côte Atlantique — Cf. Gosling, "Labrador," 1910. Si les Français, au cours de leur histoire, ont eu à lutter contre presque toutes les races du monde, il est généralement ignoré qu'ils ont été également en guerre avec cette tribu arctique; mais la tradition en a été conservée sur place, et des tumuli marquent encore la sépulture de ceux qui sont tombés sur ces champs de bataille presque polaires."

LES FEMMES CATHOLIQUES ET LES MODES EXTRAVAGANTES

Celles de nos lectrices, — elles sont très nombreuses, — que ne séduit pas l'extravagance des modes de 1914, trouveront sans doute quelque intérêt à lire les lignes que consacrait récemment au grave problème de la toilette féminine le Cardinal Monaco, ancien vicaire de S. S. Léon XIII.

Le Cardinal Monaco a établi un règlement de vie pour les femmes catholiques qui est un commentaire pratique des paroles de St-Paul.

Voici les principaux passages de ce règlement concernant plus particulièrement la mode féminine:

REGLEMENT DE VIE POUR LES FEMMES CATHOLIQUES

"1o. Qu'elles ne se proposent dans la parure que des fins honnêtes et légitimes, qui puissent rendre l'action non seulement permise, mais même méritoire de la vie éternelle, et jamais des vues mondaines et de vanité, comme si c'était pour attirer les regards d'autrui, humilier les autres, les surpasser, les éclipser.

"2o. Qu'elles aient dans leur habillement un soin extrême de la modestie et de la décence, ornement principal de la femme catholique, et qu'elles ne se permettent jamais, pour n'importe quel motif, soit l'exemple des unes, l'habitude des autres ou la coutume universelle, d'admettre dans leur vêtement la moindre chose qui s'oppose à ces vertus, se souvenant toujours que c'est à Dieu et non pas au monde qu'elles auront à rendre compte de leurs actions.

"3o. Qu'elles gardent aussi la simplicité, ayant en horreur les excès de luxe, et qu'elles se contentent de s'habiller en rapport avec la condition d'existence où Dieu les a placées, sans chercher de prétexte pour abonder en pompes inutiles.

"4o. Quand elles vont à l'église, et surtout quand elles s'approchent des sacrements, qu'elles s'habillent sans recherche; sachant que dans la maison de Dieu toute pompe mondaine est défendue.

"4o. Qu'elles fixent, chaque année, sans jamais la dépasser, la somme à laquelle elles se restreignent pour les frais de toilette, conformément à leur condition et leurs moyens pécuniaires.

"6o. Qu'elles n'oublient pas l'obligation, imposée par l'Evangile, concernant l'aumône, et qu'elles s'évertuent à avoir ce superflu qui appartient aux pauvres en supprimant quelque objet de luxe.

"7o. Qu'elles ne contractent jamais de dettes pour la toilette, mais qu'elles forment et qu'elles gardent avec énergie le ferme propos de payer ponctuellement leurs comptes.

"8o. Qu'elles travaillent de toute leur force, par de douces insinuations et surtout par l'exemple, afin que ces règles soient observées.

"9o. Que toutes les femmes catholiques se souviennent qu'elles ne pourront vivre selon les maximes du saint Evangile, ni se conformer aux intentions paternelles des Saints Pères Pie IX et Léon XIII, sans prendre pour base l'accomplissement assidu des devoirs religieux: que chacune donc, en particulier, fasse usage des pratiques quotidiennes suivantes: 1o. la sainte messe; 2o. la méditation; 3o. l'examen de conscience; 4o. la visite au Très St-Sacrement; 5o. le chapelet en famille; 6o. la lecture spirituelle; 7o. la fréquentation des sacrements.

"Ainsi fortifiées par la toute-puissante grâce divine, obtenue au moyen de la prière, qu'elles s'appliquent soigneusement à s'assurer à elles-mêmes le salut éternel et coopèrent à celui d'autrui, prenant pour modèle la femme forte dépeinte dans les Saintes Ecritures, afin de se rendre fortes contre les séduisants attraits du luxe, cette grande plaie de la société; fortes contre la terrible tyrannie du respect humain."

UN EXCENTRIQUE

La race des grands excentriques n'est pas éteinte.

Il en reste encore quelques représentants: le plus en vue est maintenant Sir William Draggs.

L'automne dernier, Sir William, pour rejoindre son yacht qui l'attendait dans le port de Brighton, avait pris une voiture de place.

—Attendez-moi là! dit-il au cocher, et il s'embarqua.

C'était une promenade d'essai. Mais le yacht se comportait si bien que Sir William se décida, séance tenante, à faire le tour du monde.

Pendant ce temps, que faisait le cocher sur la place de Brighton.

Il attendait.

Le lendemain et les jours suivants, il ne bougea pas davantage.

Seulement, il demanda et obtint l'autorisation de construire une espèce de hangar où il s'abrita, lui et son cheval.

L'année s'écoula. Le cocher vivait là, fumait sa pipe sur le pas de sa porte, et tenant son fouet.

Quant au cheval, toujours attelé, il engraissait à vue d'oeil.

Un matin la vigie du port signala l'arrivée du yacht de Sir William Draggs, qui, après avoir fait le tour du monde, rentrait en Angleterre.

La première personne qu'il aperçut en débarquant fut son cocher.

Il ne manifesta, à sa vue, aucune surprise.

—"All right!" dit-il, combien vous dois-je?

L'autre présente sa note, soigneusement libellée.

Elle s'élevait à un millier de piastres.

Sans sourciller, Sir William tira un carnet de chèques, en remplit une feuille pour la somme réclamée, et la tendit au cocher.

—Maintenant, dit-il, menez-moi à l'hôtel.

Il monta dans la voiture et, arrivé à destination, il s'apprêtait à s'éloigner.

Le cocher l'arrêta.

—Et ma course?

—C'est juste!

Et il lui donna cinquante centins.

TRIBUNE AGRICOLE

du "Courrier de l'Ouest"

Par ANTONIO GAGNEPAIN

A LA POURSUITE DE L'ARGENT DES AUTRES

La dureté des temps soi-disant prospères que nous traversons, tout en éprouvant plusieurs de nos grandes compagnies industrielles, semble leur inspirer l'idée que le gouvernement est obligé d'employer l'argent du peuple à l'ininterruption de leurs gros profits, dividendes et intérêts. — On perdrait ses peines à leur faire entendre qu'elles doivent au moins se ressentir, comme les autres, des inconvénients d'une crise dont elles sont elles-mêmes la faute première après tout.

Au lieu de consacrer leurs talents et leur temps à pratiquer l'économie chez eux d'abord, à réduire la dépense au niveau des nécessités présentes et sans nuire à leurs opérations, comme, par exemple, de rogner quelque peu les énormes salaires qu'ils s'attribuent sans cérémonie, les nababs dirigeants de ces compagnies passent une partie de l'année à Ottawa en instance auprès du gouvernement, aux fins d'obtenir de nouveaux privilèges spéciaux, des bonis, des primes ou "bounties," des cadeaux princiers, des tarifs de faveur. Le spectacle en est révoltant.

Entre les plus distingués par leur insistance à soutirer ainsi du gouvernement l'argent des autres dont il est le gardien juré, on voit avec dégoût des multimillionnaires insatiables comme les barons du fer et de l'acier, de même que les magnats de la transportation par chemins de fer, nonobstant les centaines de millions dont on les a repus par le passé soit en bel argent sonnant, soit en terres, soit autrement. A QUAND LA FIN DE CES EXPLOITATIONS CRIMINELLES?— (Imité du "Grain Growers' Guide").

A BAS LES TITRES ET LES ORIPEAUX !

DE NOS JOURS, nombre de gens au Canada et ailleurs se prélassent et font la belle jambe à cause d'un titre nobiliaire ou "sireux," mais d'un vain titre quand même, dont la Couronne est sensée avoir décoré leur rotare en toute connaissance de cause.

Ces distinctions sont-elles toujours conférées au mérite personnel? Doit-on les respecter comme la digne récompense de services rendus à la Couronne ou à la patrie? Quelquefois: Oui; le plus souvent: non.

Que de parchemins les rois et les reines ont signés dans la vie, les yeux fermés, sur la simple recommandation d'un premier ministre ou de toute autre personne bien en cour, mais sans en savoir davantage!

En faisant ces réflexions, je m'autorise d'une dépêche de Londres reproduite dans les journaux vers le 15 avril, laquelle se lit comme suit:

"La Chambre des Lords discute "actuellement la question de sa-"voir si les titres doivent se dé-"cerner au mérite seulement ou "en retour d'une contribution à "la caisse d'un parti politique."

Tiens! tiens! c'est-y pas épatant, une chose comme ça. Ah! mon cher Turlutu, l'eusses-tu cru?

IL Y A donc des titres, des "sirages," des décorations qu'on achète à prix d'argent, comme on achète une perruque, un plastron, une plume d'autruche. Le chiffre plus ou moins élevé du billet de banque ferait la seule différence entre ces diverses transactions, si aucune n'aboutissait à l'obtention d'une dignité par une indignité.

Le trafic, l'abus vénal de la qualification honorifique en est rendu au point d'alarmer les vénérables de la Chambre Haute du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande. Vaux mieux tard que jamais.

Mais, à la Chambre même des Lords, n'y a-t-il pas eu, n'y a-t-il pas certains sièges dont les occupants vulgaires, gros parvenus à la fortune monstrueusement scandaleuse, ont fait la profane acquisition du droit de s'asseoir à plat sur le droit d'aînesse?

* * *

IL SERAIT INTERESSANT d'avoir le nom et le nombre de nos gentlemen du Canada qui se sont fait sirer et titrer en échange d'une somme d'argent versée au fonds électoral des partis politiques. Il y en a plus d'un assurément.

Il y en a plus de deux, plus de trois, plus que les imbéciles ne pensent.

Si les honneurs ne décoraient jamais que l'honneur, le vrai mérite, on n'aurait qu'à s'incliner avec respect, et on n'y manquerait pas. Mais en est-il ainsi?

* * *

DE TEMPS IMMEMORIAL, le favoritisme et la corruption ont eu la plus large part dans la distribution de ces honneurs si dépréciés aujourd'hui, — à cause de cela — aux yeux d'un public qui n'est pas aveugle. Les titres de Sir et de Chevalier, marchandise taillée sur commande, ne commandent plus le respect. Car le respect s'impose de soi et ne se vend pas.

L'homme personnellement respectable est en conséquence respecté, peu importe que son nom soit revêtu d'un vain titre, qui n'ajoute rien à son prestige réel.

* * *

LA CLASSE AGRICOLE ne peut ni ne doit rester indifférente en face du tripotage des distinctions et des titres, étant de toutes les classes sociales celle qui en souffre le plus et n'en bénéficie jamais.

Gardons-nous de dire: "Oh! Cela ne nous regarde pas, nous, gens de la plèbe." Ne disons pas cela, et voici pourquoi: C'est encore Baptiste qui paye pour ces bêtises-là en fin de compte.

Et ça coûte cher, mes enfants, sans rien rapporter.

* * *

VOYONS! regardons bien. Sans nommer personne, faisons une revue des titulaires de ferblanterie royale au Canada.

La plupart d'entre eux — pas tous — n'ont absolument rien accompli pour s'en rendre dignes. Ils sont millionnaires, voilà tout.

Ils ont amassé en peu de temps, c'est vrai, des fortunes non moins colossales que suspectes, mauvais signe. Mais est-ce que cela constitue le mérite? Au contraire.

* * *

NE PARLONS PAS des autres décorés, le petit nombre des méritants.

Ils n'étaient pas assez riches, eux, pour se payer le luxe très dispendieux d'un brevet de chevalerie fait à ordre ou au porteur. On les connait, on les compte sur les doigts de la main.

Conclusion facile à tirer: le mérite seul leur a valu l'honneur d'un témoignage venu spontanément de haut lieu. Respectons-les, ils en sont dignes.

Mais il ne s'agit pas ici de ces nobles exceptions.

* * *

QUANT AUX TITROMANES qui n'ont obtenu leurs décorations que sur "valeur reçue" en espèces sonnantes, où ont-ils pris l'argent?

Pardi! dans les goussets du peuple, comme de coutume.

Parce que tous monopoleurs, ils sont, n'est-ce pas, les bénéficiaires outranciers d'une législation faite pour eux seuls.

Législation qui a mis au monde exprès pour eux les "combines," les coalitions, les trusts — brigandage légalisé.

Législation homicide, législation meurtrière dont le seul motif, le motif avoué vise à tuer, sous un faux prétexte de protection, toute concurrence qui protège et fait vivre.

Puisant ainsi sans entrave ni trêve à la source infecte des fortunes outrageantes, ces millionnaires titromanes peuvent toujours, sans craindre l'appauvrissement, disposer d'autant d'argent qu'il leur en faut pour se désinfecter en achetant du blanchissage nobiliaire dans les grands prix, le tout recouvert d'un polissage "siré" plus ou moins reluisant.

Le "sirage" se résume dans l'ensemble de trois lettres réunies pour former le mot "Sir" lequel s'ajoute honorifiquement à un nom trop souvent peu honorable en soi.

A tout événement, ça coûte cher.

Et toi, paye, Baptiste.

Voilà pourquoi le peuple devrait y voir ou s'en mêler.

* * *

IL Y A PLUS. Le mérite personnel d'un titromane millionnaire est si peu apprécié en somme que le titre convoité ne s'obtient généralement qu'en échange d'une forte contribution à la caisse électorale et corruptrice des partis qui se disputent le pouvoir.

Par où l'on voit que ce brocantage illicite donne lieu à des abus déplorables, à des fins immorales, à l'achat des consciences, à la dépravation de nos moeurs politiques.

A cette plaie sociale, étant donné le tempérament des partis politiques, il n'y a, il ne peut y avoir qu'un remède, un seul: ABOLITION RADICALE DES TITRES ET DES CRACHATS.

A. G.

Mot sur le tapis: CRACHAT, expression comportant en langue française deux significations différentes: 1o. Salive que l'homme crache; 2o. Plaque d'un métal précieux et richement incrusté qui se porte sur la poitrine des chevaliers en titre, des "sirés," autrement dit. Drôle d'expression tout de même.

MOT DE LA FIN: Notre dernière causerie disait: "Les véritables raisons... je vais les donner dès la semaine prochaine."

Mais il y a objection à revenir longuement sur le même sujet deux fois de suite. C'est que les lecteurs de ce journal, comme de tous les autres journaux, veulent de la variété. Je ne l'avais pas prévu.

Tel est le motif d'une remise à plus tard.

A. G.

STATISTIQUES AGRICOLES

Ottawa, 4 — Un bulletin publié aujourd'hui par le Bureau des Recensements et des statistiques contient un rapport sur la proportion du grain de qualité vendable de la récolte de l'année dernière. Ce rapport, basé sur les évaluations reçues le 31 mars de nos correspondants agricoles, comprend aussi un estimé de la quantité du blé qui restait encore aux fermiers à la fin de mars, 1914. Sur tout le blé produit au Canada en 1913, et estimé à 231,717,000 boisseaux, 224,810,000 boisseaux, ou 97 p.c., purent être vendus. Cette proportion est plus élevée que celle de toute autre année depuis 1910 où l'on reçut les premières évaluations, et correspond avec les résultats bien connus de l'excellente saison de maturité et de récolte qu'on eut, l'année dernière, dans les provinces du Nord-Ouest. Les proportions pour cent correspondantes pour les années précédentes avaient été de 92, 87 et 94. Les proportions par province sont moins élevés à l'est du Canada, où elles ne sont que d'environ 87 p.c. dans l'Ile du Prince Edouard et la Nouvelle-Ecosse, 90.5 p.c. dans le Nouveau-Brunswick, 90 p.c. dans la province de Québec, et 91 p.c. dans Ontario. En Colombie-Britannique la proportion a été de 85.6 p.c.

Suivant les rapports, environ 16.5 p.c. de la récolte totale du blé canadien en 1913 étaient encore entre les mains des fermiers au 31 mars 1914; cette proportion représente 38,353,000 boisseaux. Ce chiffre est également inférieur à celui de toute année précédente et s'accorde avec les chiffres élevés d'inspection et d'expédition.

De la récolte de l'avoine en 1913, s'élevant à 404,669,000 boisseaux, on estime que 94.58 p.c., ou 382,754,000 boisseaux étaient de qualité vendable. Ce n'est que dans l'Ile du Prince Edouard, 87.7 p.c., et dans la Nouvelle-Ecosse, 86.8 p.c., que la proportion est tombée au-dessous de 90 p.c. Les chiffres de 1913 sont les plus élevés que l'on ait enregistrés jusqu'ici. On estime que les fermiers avaient encore entre les mains au 31 mars à peu près 164,537,000 boisseaux, soit 40 p.c. de la récolte. La proportion de la récolte de 1912 qui leur restait encore en 1913, était de 44.22 p.c., soit 173,178,000 boisseaux.

Sur l'orge, dont le rendement total s'est élevé à 48,319,000 boisseaux, on a pu vendre 95.58 p.c., ou 46,185,000 boisseaux. Il s'en était vendu 87 p.c. en 1912, 90 p.c. en 1910. Le 31 mars 1914, environ 14,470,000 boisseaux, ou 30 p.c. de la récolte étaient encore entre les mains des fermiers, contre 17,289,000 boisseaux ou 35 p.c. de la récolte de 1912 qu'ils avaient encore le 31 mars 1913.

Voici quelles furent sur les autres récoltes les proportions susceptibles de se vendre. Maïs à grains, 78.8 p.c.; seigle, 90.9 p.c.; sarrasin, 82 p.c.; graine de lin, 94.8 p.c.; pommes de terre, 82 p.c.; navets, etc., 81 p.c., et foin et trèfle, 88 p.c. La quantité de ces récoltes restant au 31 mars fut évaluée comme suit:— maïs 1,308,500 boisseaux, graine de lin 2,295,000 boisseaux, pommes de terre 27,426,000 boisseaux, navets, etc., 11,230,000 boisseaux, et foin et trèfle 2,675,000 tonnes.

On rapporte que les bestiaux ont assez bien hiverné et sont en général en excellente condition. D'après les apparences, le printemps sera assez tardif dans les provinces de l'Est du Canada mais dans l'Ouest, on rapporte généralement que le sol est en bon état après un hiver doux. On espérait commencer les semences vers le milieu d'avril si l'état du sol le permettait.

BULLETIN DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

Sommaire du numéro d'avril

Livres de prix canadiens, Adjutor Rivard.

Carnet d'un liseur.

Alcée Fortier, Antonio Huot, Ptre.

Notes de littérature.

L'action française en Amérique: La langue française et les petits Canadiens-français de l'Ontario. — Le mode de résistance. — Les effets de la résistance.— Conclusion. Alphonse T. Charron.

Sarclures, Le Sarcleur.

Les livres, J. E. Prince et Adjutor Rivard.

Au service des intérêts français: I. Ce qui se dit dans la presse: — La presse de France à la rescousse. — Un journal d'Irlande pour la cause française. — Travail de concentration française. — Pour la formation d'une élite française. II. Ce qui se fait chez nous. — Une bonne nouvelle d'Alberta. — L'Ontario français. —Nos gens aux Etats-Unis. A. R.

Publications récentes.

Une anthologie.

Lexique canadien-français, suite. Le Comité du Bulletin.

Revues mtoruej nt — C5.

Revues et journaux. A. R.

Bulletin bibliographique. Adjutor Rivard.

Ligue des Droits du français: Liste d'expressions pour le commerce et l'industrie (à suivre).

Abonnement: $2 par an; le numéro, 20c.

LE LIVRE D'OR DU PARLER FRANÇAIS

On nous informe que la Société du Parler Français a repris la direction exclusive de la publication du Livre d'Or projeté, et que toute correspondance à ce sujet devra maintenant être adressée au Secrétaire à Edmonton. Il est maintenant arrêté que le Livre d'Or contiendra un rapport complet des Congrès de 1912, 1913 et 1914. Par conséquent il paraitra au cours de l'été prochain, et un contrat d'imprimerie vient d'être signé à cet effet. Comme ce volume sera avant tout le "Livre d'Or de la Société du Parler Français d'Alberta," il contiendra les noms de tous les officiers passés et présents, de même que les noms de tous les membres en règle de la Société, c'est-à-dire que tous les membres ayant payé leur contribution de une piastre ($1.00) pour l'année courante, auront droit d'avoir leur nom publié dans le "Livre d'Or." Cette contribution sera considérée comme un acompte de 50% sur le prix du volume, qui sera vendu deux piastres ($2.00) aux personnes ne faisant pas partie de la Société. Pour tous renseignements additionnels, et pour le paiement de la contribution, s'adresser au secrétaire local de chaque paroisse, ou au secrétaire-général, M. Ernest Bilodeau, casier 1268, Edmonton, qui retournera un reçu pour chaque contribution payée.

A NOS ABONNES

Un certain nombre d'abonnés du "Courrier de l'Ouest" doivent des arrérages d'abonnement à l'administration de notre journal. La petite dette de chacun d'eux prise séparément est peu de chose! Mais on connait le proverbe: "Ce sont les petits ruisseaux....."

La publication d'un journal est onéreuse et le revenu provenant du paiement des abonnements est indispensable pour "boucler le budget." Certains abonnés sont en retard de deux ou trois années; ces abonnés, nous en sommes certains, n'hésitent pas à payer les factures de leurs fournisseurs; pourquoi négligent-ils celle de leur journal?

Il ne viendra à personne l'idée qu'un journal puisse être servi, chaque semaine, gratuitement à plusieurs milliers de personnes. Avant de pouvoir expédier le journal à sa clientèle l'administration a dû payer le papier, la main-d'oeuvre, etc., elle a donc droit, en retour du service de son journal, d'être indemnisée de ces frais.

Nos abonnés retardataires, qui chaque semaine reçoivent la visite du "Courrier," songent-ils à cela?

Nous livrons ces quelques réflexions à leur méditation. Un avis à été envoyé à chacun d'eux fixant le montant de leur petite dette; un prompt règlement de celle-ci serait pour nous le meilleur des encouragements dans la lutte que nous soutenons en faveur du français.

Nos abonnés retardataires sont priés de détacher le bulletin ci-dessous et de nous l'adresser accompagné du montant de leur abonnement dû.

Adresser toutes les lettres comme suit:

Le Courrier de l'Ouest

Boîte Postale 98. Edmonton, Alta.

Le Courrier de l'Ouest

Messieurs,

Veuillez trouver ci-inclus un bon postal de la valeur de $......... comme règlement de compte pour mon abonnement dû.

NOM ....

ADRESSE ....

....

NOUVELLES REGIONALES

VERMILION, ALTA

M. Jos. Mace, agent des Terres, a reçu du secrétaire d'Etat, Ottawa, sa commission lui permettant de faire des actes de naturalisation.

—Une école vient d'être construite sur la section 1-50-6. Elle sera ouverte incessamment. Ce sera une occasion de payer de nouvelles taxes.

—Le commerce de bétail est d'un bon rapport à Vermilion. Un des habitants, W. Trimble, a payé en bétail et porc, $6,000 en trois semaines, à un seul fermier. Wm King, d'Angle Lake, a livré en une fois 372 douzaines d'oeufs qui lui ont été payés $55.80 à raison de 15c la douzaine.

—Un autre fermier, W. S. Roberts, attend 65 veaux cette année, il en a déjà 20 de ce printemps. Aussi pour donner plus de pâturages à son troupeau, il a acheté, à $16.50 l'acre, du C.P.R., la section 25-49-7 dans la Grizzly Bear Coulée.

—La paroisse du St-Nom de Jésus possède maintenant son cimetière. Après d'assez longs pourparlers avec le C. N. R. d'abord, puis avec le C. P. R., c'est cette dernière compagnie qui a vendu 4 acres à un mille Est de la ville. Le premier enterrement a eu lieu samedi dernier, celui du jeune enfant de M. et Mme Dohin, arrivés récemment à Vermilion, de Port Arthur.

—Le Conseil Municipal a voté $6.000 qui seront employés à la construction de trottoirs.

La convention des municipalités au sud de la ville vient de publier un projet de loi qui contient des articles vraiment draconiens. Pour ne citer que les principaux, voici: les fermiers des townships 47, 48, 49, rangs 4, 5, 6, ne seraient plus autorisés à laisser errer leur bétail sur les routes, ni à 3 milles de leur section. Si leurs bêtes causent des dégâts sur une terre clôturée selon la loi, elles pourront être retenues jusqu'à règlement.

—Autrefois, les taureaux dûment enregistrés pouvaient circuler partout à partir de juillet, maintenant il ne serait plus question de cela.

Personne ne comprend comment de pareils projets ont pu prendre naissance dans le cerveau des maires en question. Aussi une protestation signée de nombreux fermiers leur a été envoyée afin d'arrêter la mise en vigueur de cette loi.

Attendez-vous, messieurs les maires, à être balayés aux prochaines élections, et vous ne l'aurez pas volé, car ce n'est pas pour embêter le monde qu'on vous a élus. L'intérêt général passe avant les avantages de quelques-uns; on vous le fera bien voir.

—Il n'est pas trop tard pour dire que nous avons eu à Vermilion, la dernière semaine de mars, une mission prêchée par le R. P. Croizier, O.M.I. Le premier soir une recrudescence du froid avait retenu la plupart des fermiers, et l'assistance ne comptait que les catholiques de la ville. Mais le lendemain le temps s'est remis au beau, et l'église était tout juste assez grande pour les fidèles. Avec son talent habituel le prédicateur rappela tous les devoirs qui leur incombent et les engagea vivement à suivre tous les préceptes de l'Eglise avec ferveur. Les chants étaient exécutés par un choeur de dames et de demoiselles dévouées, parfaitement stylées par M. le curé. Le Rév. Père a promis de revenir l'an prochain vers juin.

—Depuis le commencement du mois nous jouissons d'une température vraiment idéale qui permet de se livrer aux occupations des champs; aussi de tous côtés on ne voie que des cultivateurs actifs sur leurs terres, labourant, disquant, hersant à qui mieux mieux. Plusieurs ont même commencé à semer; notamment, mercredi, le soleil a fait monter le thermomètre à 44 degrés centigrades. Mais vendredi soir le temps s'est gâté et il a plu durant 3 heures, la première fois depuis 6 mois. Et samedi matin, il est tombé de la neige jusqu'à midi. On s'en serait vraiment bien passé, car cela arrête tous les travaux.

---o---

WAINWRIGHT

John Hornberger, "rancher" au district de Battleview depuis plus de 7 ans, est mort samedi, à l'hôpital de Wainwright, des suites d'un coup de pied de cheval. Il n'avait que 35 ans et n'était pas marié. Sa mère demeure au Nebraska.

L'accident qui lui est survenu a été signalé par deux jeunes gens qui passaient sur la route peu après; ils le relevèrent et sur ses indications le portèrent à la demeure de Stanley Harper où le Dr Little, de Wainwright, fut appelé. Le pauvre homme qui avait reçu la ruade de son broncho en pleine poitrine fut transporté à l'hôpital où il mourut le lendemain à 5 h. de l'après-midi.

---o---

LEGAL, ALTA

Mme Bouchard, de Sawridge, est en visite chez ses parents; Mmes O. Paiement et Paquet, d'Edmonton, sont de passage à Legal, ainsi que MM. Fred. Patrick, de Half Way Lake, et O. Bougie, de Montréal; ce dernier est en visite chez son fils, M. Donat Bougie.

Mlle Albertine Normandeau est partie pour la province de Québec, où elle va passer l'été chez ses parents. Nous lui souhaitons bon voyage.

M. Provost, de la Compagnie Legal Land, est parti visiter des homesteads, situés à environ 30 milles d'ici; M. Provost est accompagné de plusieurs jeunes gens de la paroisse.

M. Ernest Bernatchez a fait agrandir sa boucherie, devenue trop petite pour suffire à sa clientèle sans cesse plus nombreuse.

M. J. B. Côté, agent de la Compagnie International Harvester, vient de recevoir deux chars de machineries, dont une grande partie est déjà vendue.

MM. Rémi Baert et Tatton sont arrivés d'Athabasca Landing; ces messieurs avaient ouvert un magasin de grains et de fourrage, pour les mois d'hiver, dans la ville du nord. Nous croyons savoir que MM. Baert et Tatton ont l'intention d'aller s'établir à la Rivière La Paix.

M. Michaud, de la Cie East End Store, écoule ses marchandises, son intention étant de partir pour Montréal, prochainement.

M. H. Escallier, qui demeurait dans la maison de M. Pelletier, vient de prendre possession de la maison de M. Séguin.

M. Fred Naull est parti dernièrement pour Mirror Landing où il doit prendre un contrat pour des coupes de bois.

* * *

Dimanche dernier, avait lieu l'inauguration du superbe harmonium que M. le curé vient d'acquérir pour l'église; à cette occasion on a exécuté un petit programme musical tout à fait beau. Les sons sonores du cornet et ceux plus doux du violon ont contribué à rehausser l'éclat de la fête.

—Samedi soir avait lieu une assemblée régulière des membres du conseil du village. Tous étaient présents, et plusieurs décisions importantes pour le progrès du village ont été prises; il a été décidé de dépenser une somme de cinq cents piastres pour travaux de voirie cette année. Un constable, M. Gagné, a été nommé pour maintenir le bon ordre et pour faire enfermer les animaux errant dans les rues. Une demande faite par M. Séguin, à l'effet d'obtenir une licence lui permettant d'avoir le commerce exclusif de la vente des machines agricoles à Legal, a été refusée.

—Les travaux de la campagne battent leur plein et, cette année une superficie de terrain beaucoup supérieure à celle de l'année dernière sera ensemencée; décidément notre district ne se ressent pas trop de la gêne qui se fait sentir cruellement dans les villes et dans les districts à blé car nos fermiers ont l'avantage de pouvoir se livrer à l'élevage, et de cette façon, ont de l'argent dans leurs poches pour faire leurs affaires pendant toute l'année.

---o---

ST-PAUL, ALTA

Les dernières pluies ont fait la joie de nos cultivateurs, qui prédisent une abondante récolte cette année, avec un début aussi propice à la germination des semences.

Les semailles sont très avancées et seront finies dans quelques jours. Il y a beaucoup de voyageurs entre Végreville à St-Paul; le ferry fonctionne de nouveau sur la rivière.

Au nombre de nos derniers visiteurs, signalons:

MM. Joseph Journault, de Montréal; Nap. Godbout, de San-Francisco; Pierre Jardon et J. P. Landry, d'Edmonton.

M. et Mme Pépin, M. Ernest Cloutier, Mme H. Poirier, M. Eug. Lamoureux et M. et Mme Oscar Savard, sont de retour d'Edmonton.

M. le capitaine Rheault, de la R. N. W. M. P. est en tournée d'inspection à St-Paul.

M. Montambeault est parti pour Edmonton, où il va organiser une équipe d'arpenteurs, qui sera envoyée au Fort McMurray.

M. Victor Tessier, fils de M. Henri Tessier, cultivateur, a épousé la semaine dernière, Mlle Laflamme.

Un grand nombre de parents et d'amis s'étaient réunis à la salle Brunelle à cette occasion; et l'on fêta dignement les jeunes mariés.

Nous offrons nos meilleurs voeux de bonheur à notre ami, M. V. Tessier, et à sa charmante épouse.

* * *

Nos hommes d'affaires de retour d'Edmonton ont rapporté l'impression que c'est la région nord de l'Alberta, et en particulier St-Paul, qui a le moins souffert de la crise financière qui dure encore, et se prolongera pendant au moins une autre année. Cette crise affecte surtout les grandes villes où il a été beaucoup spéculé sur les terrains. On s'aperçoit enfin que l'avenir du pays ne réside pas tout entier dans l'augmentation incessante de la propriété foncière; et l'on commence à comprendre quel rôle joue la population agricole dans les progrès d'un pays.

Les fermiers n'ayant que peu à souffrir de la crise, bénéficieront dans une large mesure du revirement d'opinion à leur égard; ils seront en droit d'attendre plus d'aide de la part les citadins pour l'amélioration de leurs conditions de vie; voyant combien ils sont indispensables, on tiendra en effet à faciliter leur tâche, pour que le pays tout entier profite de leur prospérité.

On peut dire en toute sûreté, que ce sont les fermiers actuellement qui tiennent la clef de la situation.

La crise aura encore pour effet favorable de contraindre un grand nombre d'oisifs à abandonner les villes pour prendre des homesteads.

Cet échec aux spéculateurs portera de bons fruits pour la prospérité future de l'Ouest, en leur donnant une leçon qui, nous l'espérons, leur sera profitable.

* * *

Nos amateurs de sports viennent de réorganiser le club de baseball, pour la saison 1914. Les élections des officiers ont eu lieu avec les résultats suivants:

Président d'honneur, M. Edmond Brosseau; président actif, M. Ed. Meunier; secrétaire-trésorier, M. Clovis Thérien; gérant, M. Oscar Savard; capitaine, M. Ed. Schulystad; régisseur, M. Ernest Guertin.

Notre club se propose de prendre part à plusieurs tournois importants cet été; nous n'avons aucun doute qu'il fera honneur à St-Paul. Au cours des années précédentes notre club local s'est mesuré avec des clubs de villes importantes et les parties ont toujours été glorieuses pour les nôtres.

Toute la population de St-Paul doit donc encourager notre club qui se prépare à récolter de nouveaux lauriers dont la gloire rejaillira sur tous.

* * *

Sont de passage au village cette semaine:

MM. Alf. James, de la Cie Cockshutt; J. A. Shilby, G. Moffat, T. Leach, H. Alkerd, A. Stickland, E. D. McBride, H. Masse, Alphonse Dionne, Paul Dionne, J. et O. Piché, de province de Québec; Jos. Bordeleau, de Colombie, W. S. Wilson, de Winnipeg; R. A. Boyle, d'Ottawa; E. R. Hall, de Spoane, Louis Dubeau, Jos. Mailloux, Rév. M. J. A. Ouellette et Rév. J. Bélanger, venant de Lac LaBiche, et RR. PP. Hudson et Camiré, venant du Lac LaSelle.

M. J. A. Fontaine, employé au bureau de M. Ernest Cloutier, est parti pour Ottawa, où l'appellent des affaires importantes, il sera de retour dans un mois.

MM. Z. Roberge, Elp. Trudel et P. Charron sont également en voyage d'affaires.

Les membres du cercle dramatique de St-Paul sont allés récemment à Durlingville où les notables de l'endroit leur avaient demandé de venir donner une représentation dramatique; nos jeunes artistes jouissent, on le voit, d'une enviable réputation.

---o---

CHAUVIN, ALTA

M. et Mme Octave St-Pierre sont arrivés pour faire un séjour d'une semaine chez M. et Mme Joseph St-Pierre.

M. Olivier Surette est de retour de Fort George, où il a passé les mois d'hiver, M. Surette doit s'établir définitivement sur son homestead.

—M. et Mme A. Omen doivent partir cette semaine pour Viking, où ils vont demeurer.

Mme Omen, née Poirier, sera très regrettée par les dames canadiennes-françaises de Chauvin; Mme Omen, faisait partie du choeur de chant; le vide que cause son départ sera difficile à remplacer.

M. Omen, qui était le maire de Chauvin et membre du club athlétique sera également très regretté ici.

---o---

VENTE A L'ENCAN DE TERRES A FERME A CASAVANT

Conformément aux instructions reçues de M. Emile Casavant, exécuteur de feu Alphonse Lamarche, de Casavant, Alberta, il sera offert en vente par encan public, sur la propriété, à CASAVANT, le vendredi, 15 mai 1914, à une heure de l'après-midi, les terres suivantes:

Le quart de section nord-ouest de la section trente-quatre (34) Township cinquante-sept (57) rang vingt-cinq (25), ouest du quatrième méridien, dans la province d'Alberta.

La terre est située à environ trois cents pieds du bureau de poste de Casavant, et à environ deux milles par la route de la station de Legal.

Cette propriété consiste en cent soixante acres de bonne terre arable, à l'exception de la voie ferrée du C. N. R. qui traverse la propriété, et il a environ vingt-deux acres en culture, et le reste de la terre est partiellement déboisé.

Le sol est une terre noire, et la propriété est toute clôturée avec des poteaux et de la broche, il y a un bon puits sur la propriété.

Les bâtisses consistent en une maison de planches, une écurie en bois rond de 22 x 32 et deux autres petites constructions en bois rond.

Les voisins sont tous Canadiens-français.

Les conditions de la vente seront fixées au moment de la vente.

Tous les objets mobiliers appartenant à la succession du défunt seront offerts en vente en même temps que la propriété.

EDWARDS, DUBUC & PELTON
Avoués pour l'exécuteur.

EMILE CASAVANT,
Exécuteur.

4-30-2t

---o---

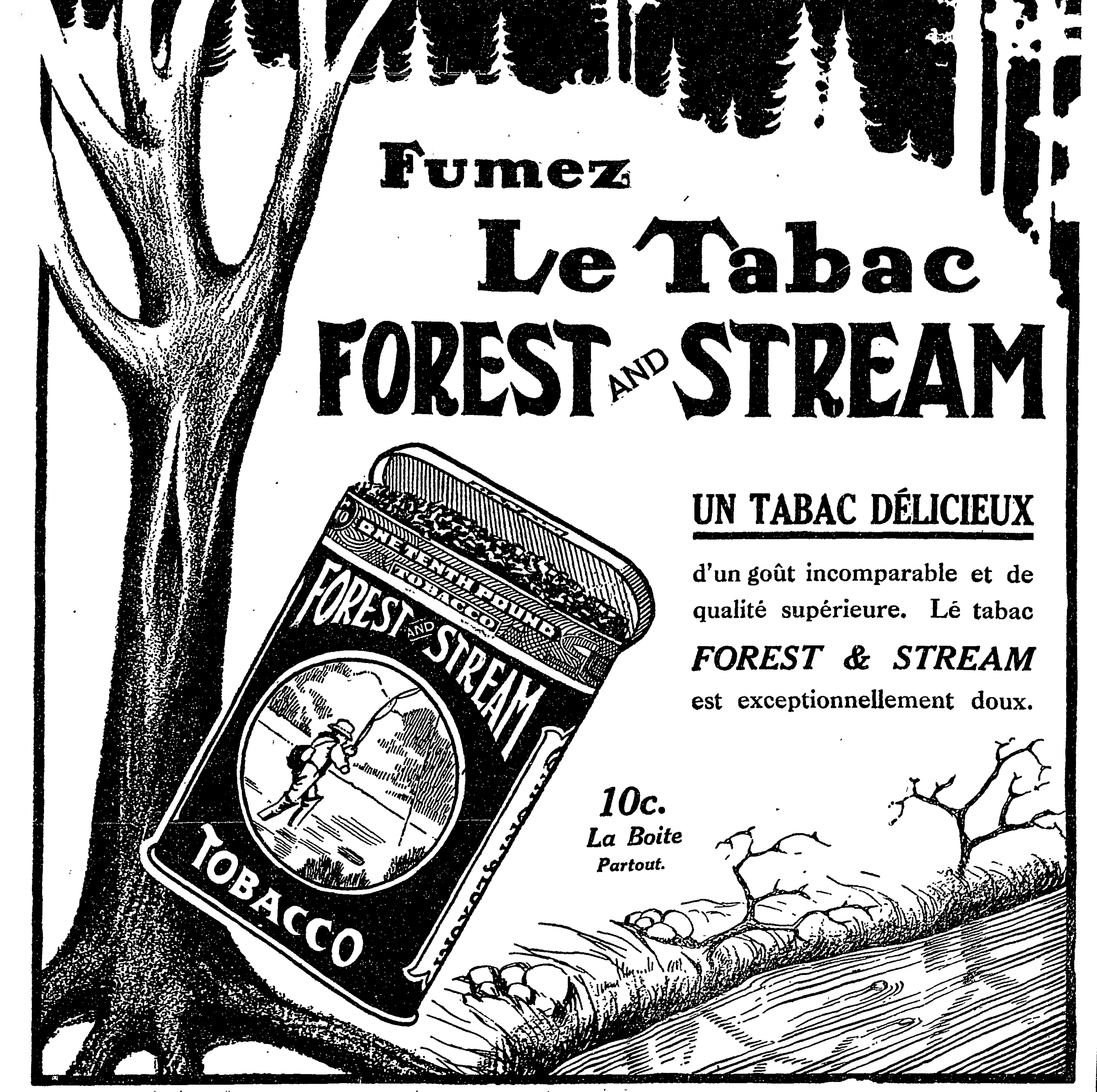
AVIS AUX CREANCIERS DE FEU ALPHONSE LAMARCHE, ANCIENNEMENT DU BUREAU DE POSTE DE CASAVANT.

Avis est par les présentes donné que toutes les personnes ayant des réclamations à faire sur la succession de feu Alphonse Lamarche, décédé le 17ème jour de décembre A. D. 1913, sont requises d'envoyer à Emile Casavant, exécuteur, Bureau de Poste de Casavant, le ou avant le 25ème jour de juin 1914, un état complet de leurs réclamations et de toutes les garanties détenues par elles, dûment certifiées, et que, après cette date, l'exécuteur procédera à la répartition de la succession du défunt aux parties y ayant droit, ayant égard seulement aux réclamations, dont avis aura été donné audit Emile Casavant.

Daté à Edmonton ce 23ème jour d'avril A. D. 1914.

EDWARDS, DUBUC & PELTON
Avoués pour l'exécuteur.

4-30-3t



CHRONIQUE LOCALE

MM. Charles Moreau et Louis Browii, d'Edmonton sud, doivent partir prochainement pour aller s'établir dans la région de Pouce Coupé; ces messieurs possèdent 1000 acres de terres dans cette région extrêmement fertile et ils se proposent de faire l'élevage des animaux. Leur propriété est située sur le tracé de la ligne E. D. & B. C.

* * *

Nous apprenons avec regret le décès du jeune enfant de M. et Mme Léo Savard, Roland, décédé à l'âge de cinq mois. Nous offrons nos condoléances aux parents si douloureusement éprouvés.

* * *

M. et Mme Ed. Roberge, de St-Edouard Alta, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils; parrain et marraine de l'enfant, M. et Mme Roberge, grands-parents.

* * *

MM. Omer St-Germain, avocat, de Morinville; Evariste Dubord, marchand, de Durlingville, étaient de passage à Edmonton, cette semaine.

* * *

M. N. Pomerleau, propriétaire de l'hôtel Richelieu, et Mme Pomerleau sont allés passer quelques jours chez leurs fils, Edmond et Henri, à Tawatina, Alta.

* * *

M. P. Gunn, député, est de retour du Lac Ste-Anne; M. Gunn déclare que les semailles sont terminées dans cette région de la province et que la terre est en excellentes conditions pour une prompte germination.

* * *

MM. Alphonse et Ernest Béliveau, éleveurs, et Ed. Béliveau, propriétaire de l'hôtel de Battleford, Sask., sont de passage dans notre ville, en visite chez M. et Mme J. W. Lachambre.

* * *

Nous publions, dans une colonne voisine, l'annonce d'un nouveau service d'automobile entre Edmonton et St-Albert; ce service qui a été établi par un de nos compatriotes M. G. E. Lessard, sera d'un grand avantage pour les habitants de notre ville que leurs affaires appellent à St-Albert et qui veulent effectuer ce voyage rapidement. Un horaire a été établi pour ce service,mais M. G. E. Lessard sera toujours à la disposition des personnes désirant se rendre à toute heure du jour à St-Albert. Les prix pour ces voyages spéciaux seront très modérés.

* * *

MM. Onésime Comeau, de Morinville, et Charles Toupin, de St-Albert, sont venus vendre, cette semaine, un grand nombre, de porcs, aux abattoirs Pat Burns, de North Edmonton. MM. Comeau et Toupin ont obtenu un prix rémunérateur.

* * *

M. F. L'Heureux, négociant, de Prince Albert, Sask., est de passage à Edmonton, cette semaine. M. L'Heureux est venu étudier les conditions de notre ville, dans le but de s'y établir. Notre compatriote est particulièrement satisfait de sa visite; il déclare qu'Edmonton est la ville de l'Ouest où les effets de la crise financière ont eu le moins de répercussion.

* * *

Mme J. K. Ashley, fille de notre concitoyen, M. Chevrier, est repartie pour Sam Point, Idaho, après un séjour de quelques semaines chez son père.

* * *

Lundi prochain, 11 mai, sera célébré le mariage de Mlle R. Denis, fille de notre concitoyen, M. Denis, avec M. W. H. Thompson.

* * *

Notre représentant avait cette semaine l'occasion de rencontrer à Edmonton l'un des citoyens les plus en vue de St-Paul, M. Montambault. Au cours d'une conversation qu'il a eue avec notre représentant, M. Montambault lui a donné la version exacte de la mort d'Eldridge, le prisonnier récemment échappé du baraquement de la police, à St-Paul. Cette version diffère notablement de la dépêche de St-Paul que nous avons publiée; c'est pourquoi nous nous empressons de rétablir les faits. Tout d'abord il est absolument inexact qu'Eldridge ait jamais été armé; en outre la cellule, dans laquelle il fut enfermé, en attendant de comparaitre devant le juge, était en si mauvais état qu'un enfant s'en fut facilement échappé en la défonçant; la faute première de l'évasion incombe donc à ceux qui n'ont pas su maintenir cette cellule dans un état de solidité moins tentant pour un prisonnier!

Après son évasion, Eldridge s'en fut tout droit à son homestead, puis il se rendit ensuite chez un de ses voisins pour lui demander quelque nourriture; ce voisin, reconnaissant Eldridge lui répondit qu'il n'avait pas de pain, mais qu'il lui en procurerait le lendemain; il indiqua alors à l'évadé un endroit où il laisserait du pain ce jour là, lui précisant l'heure à laquelle il devrait s'y rendre. Le voisin s'en fut aussitôt prévenir la police du traquenard tendu à l'évadé.

Les policiers allèrent creuser une tranchée à l'endroit indiqué, et le lendemain ils s'y embusquèrent pour attendre la venue d'Eldridge. A l'heure dite ce dernier parut, prit le pain et se retira tranquillement, il n'avait pas la moindre arme en sa possession. Les policiers lui crièrent de s'arrêter, mais soit qu'il ne les entendit pas ou qu'il ne voulut pas leur obéir, Eldridge continua son chemin. C'est alors que les policiers tirèrent, Eldridge, mortellement atteint, fut transporté à St-Paul, où il mourut sans avoir repris connaissance.

* * *

Une dépêche de Londres annonce la mort du Marquis de Lorne, ancien gouverneur du Canada.

Sait-on que c'est le marquis de Lorne qui baptisa notre province, alors territoire, du nom d'Alberta?

Le marquis choisit ce nom, parce qu'il était l'un des prénoms de sa femme, la princesse Louise. L'ancien gouverneur du Canada, qui était poète à ses heures, écrivit même un joli poème pour consacrer ce baptême.

* * *

On annonce que Sir Conan Doyle, le grand romancier doit s'embarquer à Liverpool, à destination du Canada, le 27 mai.

Sir Conan Doyle viendra directement à Edmonton, où il fera un bref séjour, puis il ira passer plusieurs semaines dans les Montagnes Rocheuses, au col de la Tête Jaune.

* * *

On vient de commencer les travaux de construction d'un édifice de six étages à l'angle de l'avenue Jasper et de la Quatrième rue. Cet édifice, qui aura une largeur de 107 pieds sur l'avenue Jasper, englobera entièrement l'édifice qui occupe en partie cet emplacement. Le coût du nouvel immeuble sera de plus de $140,000.

Durant les deux derniers jours de la semaine dernière, il a été délivré à Edmonton, des permis de construction atteignant la somme de $100,000. Durant toute la semaine il a été délivré des permis formant un total de $227,150 pour 86 constructions différentes.

Ce chiffre marque un progrès sur la semaine correspondante de l'an dernier, qui n'atteignit qu'un total de $176,650.

* * *

Un rapport, reçu par les autorités du Canadian Northern indique, qu'entre Edmonton et Saskatoon, 85 p. c. des semailles sont terminées. La superficie en culture est beaucoup plus vaste que l'an dernier.

---o---

LA LIGUE DES FEMMES CATHOLIQUES

La Ligue des Femmes Catholiques de la ville d'Edmonton, prendra possession d'un local beaucoup plus vaste la semaine prochaine. Le siège actuel de la Ligue est situé au No 543 Onzième rue; à partir du 16 mai,il sera transféré au No 522 Cinquième rue. Ce changement de domicile a été rendu nécessaire par l'extension incessante des oeuvres de la Ligue, dont le but principal est la protection des femmes et des jeunes filles isolées.

La Ligue, disposant d'un local plus spacieux, sera en mesure d'offrir aux jeunes filles catholiques ne vivant pas dans leur famille, la pension et le logement à des prix modérés.

Dans le but de se procurer la lingerie nécessaire pour les chambres du nouveau "Foyer" la ligue a fait choix d'un jour spécial pour recevoir tous les articles de lingerie dont on voudra bien lui faire don. Ce "jour" a été fixé au mardi, 12 mai, de 3 h. à 7 h. du soir. Les dons seront reçus au No 543, Onzième rue.

Le thé sera servi; toutes les dames sont instamment priées de venir. Les dons les plus humbles seront reçus avec reconnaissance.

---o---

SOIREE RECREATIVE A NORTH EDMONTON

Mardi soir, le Cercle Jeanne d'Arc, sur l'invitation des RR. PP. Franciscains, donnait une soirée dramatique à North Edmonton. Les membres du cercle interprétèrent "Les vivacités du Capitaine Tic," avec un brio qui leur valut de vifs applaudissements.

A la fin du deuxième acte, le R. P. Xavier-Marie, curé de la paroisse, invita le R. P. Hudon à prendre la parole; le distingué recteur du Collège des Jésuites sut, comme toujours, captiver son auditoire en parlant de la langue française, de ses beautés, de sa mission évangélisatrice et civilisatrice, et des devoirs que nous avons envers elle.

Après le deuxième acte ce fut au tour de M. E. Bilodeau, d'être invité à prendre la parole; le Secrétaire-Général de la Société du Parler Français prononça une intéressante allocution dans laquelle il fit ressortir l'oeuvre de cette Société; et il énuméra les préparatifs faits actuellement en vue de la grande convention de juin. M. Bilodeau s'attira les applaudissements unanimes en invitant publiquement le R. P. Xavier-Marie à préparer un rapport pour la convention et en demandant au R. P. François de bien vouloir prendre la parole à l'assemblée préparatoire de dimanche prochain.

Environ 200 personnes assistaient à cette soirée qui remporta, du commencement à la fin, le plus vif succès, grâce au talent des acteurs, des orateurs, à l'habileté des organisateurs, et à l'obligeance et à la courtoisie des bons Pères Franciscains.

---o---

CEREMONIE DE LA CONFIRMATION A L'IMMACULEE CONCEPTION

Dimanche prochain, à 4 heures de l'après-midi, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque donnera la confirmation à l'église de l'Immaculée Conception. Le soir à huit heures aura lieu la clôture solennelle de la retraite des hommes.

A l'issue de la cérémonie on établira dans la paroisse une Ligue du Sacré-Coeur pour les hommes et les jeunes gens: cette ligue sera placée sous la présidence de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque.

A en juger par l'assiduité avec laquelle les exercices de la retraite ont été suivis il n'y a aucun doute que nombreux seront ceux qui demanderont à entrer dans la Ligue.

La cérémonie de dimanche promet d'être d'une solennité impressionnante; tous les fidèles qui désireront y assister seront les bienvenus.

M. Désiré Rivest, propriétaire du salon de barbier de l'hôtel Queen, avenue Jasper Est, informe ses nombreux amis et tous nos compatriotes en général, que ce salon, récemment ouvert, est pourvu de toutes les améliorations sanitaires et de luxe. M. Rivest sollicite l'encouragement de tous les Canadiens-français. Satisfaction garantie à tous. Nous recommandons vivement l'établissement de M. Rivest à tous

* * *

Le Bureau d'Hygiène d'Edmonton fait une obligation à tous les habitants de notre ville de nettoyer leurs cours cette semaine. Les cours qui n'auront pas été nettoyées lundi prochain, le seront par des ouvriers de la ville aux frais des propriétaires.

* * *

M. J. A. McNeil, le populaire marchand de tabacs de notre ville, informe sa nombreuse clientèle que l'on trouvera en tout temps à son magasin, 243 avenue Jasper Ouest, ou au comptoir des cigares de l'hôtel Selkirk, un choix important de cigares, cigarettes ou tabacs des meilleures marques. Tous nos compatriotes sont invités à accorder leur clientèle à M. J. A. McNeil, qui n'épargnera aucune peine pour leur donner satisfaction absolue. Journaux et livres français.

---o---

L'ASSOCIATION ST-JEAN-BAPTISTE

Dimanche le 3 mai, dans les bureaux de M. le docteur Blais, a eu lieu la première réunion du nouveau bureau de direction de l'Association St-Jean-Baptiste, d'Edmonton.

Etaient présents: MM. Dr A. Blais, J. A. Galibois, Dr J. Boulanger, René Gaucher, J. A. Mireault, A. Kirouac, Antonio Prince.

Les questions suivantes furent à l'ordre du jour: L'Association St-Jean-Baptiste doit-elle participer d'une manière active à la convention de juin prochain? Si oui, de quelle manière? La question de l'organisation d'un grand banquet auquel les messieurs et dames seraient conviés, le prix en devant être très peu élevé, fut longuement discuté.

La fondation d'une bibliothèque canadienne fut longuement discutée. Cette oeuvre semble de plus en plus assurée. L'une des salles de l'église St-Joachim, mise à la disposition de l'Association par les RR. PP. Oblats sera probablement choisie.

Il fut ensuite proposé et adopté à l'unanimité, que tous les gens de langue française résidant à Edmonton, soient inscrits sur les registres de l'Association St-Jean-Baptiste d'Edmonton; une carte avisant chacun personnellement de sa nomination devant être envoyé par le secrétaire.

L'Association va vivre d'une vie plus active! On veut des oeuvres, et les énergies ne manquent pas. Telle est l'impression qui ressort de cette réunion.

Communiqué.

---o---

SOUMISSIONS

Des soumissions seront reçues jusqu'à midi, vendredi, 15 mai, 1914, pour l'achat des marchandises du magasin de MM. Boissonneault & Brissette, Morinville, Alta, savoir:

Vêtements et draperie	$5,144.05
Souliers et chaussures	1,846.95
Epicerie	3,776.87
Bijouterie	121.88
Vaisselle	122.53
Quincaillerie	2,708.05
Meubles	72.50
	$14,062.83
Ameublement de magasin	1,350.40

Les feuilles d'inventaires peuvent être consultées à mon bureau.

A. H. ALLAN,
Receveur,
30 Edifice Gariépy, Edmonton.

---o---

AVIS

Avis est donné que MM. E. Lachapelle, M. Jolivette et H. Frigon, d'Edmonton, qui s'occupaient de transport de maisons, viennent de dissoudre leur association.

Signé, Hilaire FRIGON,
E. LACHAPELLE,
M. JOLIVETTE.

Edmonton, 29 avril 1914.

---o---

ON DEMANDE une sténographe, connaissant la dactylographie et les deux langues. S'adresser à The Imperial Agencies, 224 Jasper E.

OUVERTURE DE LA SAISON DE BASEBALL

Près de 5000 personnes assistaient lundi dernier à l'ouverture de la saison de baseball. La première partie mettait en présence les clubs d'Edmonton et de Saskatoon.

Les "Quakers," de Saskatoon, battirent les "Eskimos" d'Edmonton, par un score de 5 à 3.

En dépit de la température plutôt froide de l'après-midi, l'énorme foule assista au premier tournoi du commencement à la fin, applaudissant les hauts faits de nos joueurs, et faisant, malgré leur déconvenue de la défaite du club local, un beau succès aux vainqueurs.

L'ouverture de la saison de baseball était placée sous les auspices de l'Association Industrielle d'Edmonton; avant la partie, un défilé d'automobiles eut lieu dans les rues de la ville. Les membres de l'Association Industrielle et des clubs Quakers et Eskimos étaient en tête du cortège qui comprenait plus de cinq cents personnes recrutées parmi les enthousiastes du sport.

Deux de nos compatriotes, Fortier et Lemieux, appartenant au club d'Edmonton, ont tenu une honorable place dans la partie, et Cadreau, un autre compatriote appartenant au club de Saskatoon s'est particulièrement distingué.

La saison de baseball promet d'être très brillante à Edmonton et, à en juger par la partie de début, ce n'est pas l'encouragement qui lui manquera de la part du public.

---o---

COURS DU MARCHE A EDMONTON

Prix des céréales, aux élévateurs

Blé No 1 Northern, 69c.
Blé No 2 Northern, 66c.
Blé No 3 Northern, 62c.
Blé No 4, 58c.
Blé No 5, 51c.
Orge No 3, 25 à 30c.
Orge No 4, 22c.
Avoine No 1, extra, 25c.
Avoine No 1, 22c.
Avoine No 2, 21c.

Prix des animaux

Porcs de choix, 150 à 250 livres, 7 1-2c.

Porcs, 100 à 150 livres, 7 1-4c.

Boeufs, au-dessus de 1100 livres 6 1-2 à 7c.

Boeufs gras, 1000 à 1100 livres, 5 à 6c.

Vaches grasses, 1000 livres et plus, 5 à 5 1-2c.

Vaches grasses, 900 livres et moins, 3 1-2 à 4c.

Veaux, 150 à 200 livres, 7 à 8c.

Veaux, 250 livres et plus, 5 1-2 à 6c.

Moutons, 5 1-2 à 6c.

Marché au détail

Quartier de boeuf, la livre, 10c à 13c.
Porc frais, la livre, 14 à 18c.
Oeufs frais ,la douz, 25c.
Beurre, la livre, 25 à 30c.
Poisson, la livre, 5 à 7c.
Oie, la livre, 20c.
Poulet, la livre, 27c.
Pommes de terre, le sac, $1.
Charbon, la tonne, $4.00.

---o---

DANS NOS EGLISES PAROISSIALES

Heures des offices du dimanche

EGLISE DE LA PAROISSE ST-JOACHIM, Dixième rue: Messe basse à 6 hrs. 30, 8 hrs. et 9 hrs. Grand-messe avec sermon en français, à 10 hrs. Grand'messe, avec sermon en anglais, à 11 hrs. 15. Vêpres et bénédiction à 7 hrs 30 du soir.

Curé, R. P. Cozanet, O.M.I. Vicaires: RR. PP. Louis et Hétu. O.M.I.

EGLISE DE LA PAROISSE DE L'IMMACULEE CONCEPTION, Avenue Kinistino: Messe basse à 8 hrs.; messe pour les enfants à 9 hrs. 15; grand'messe, sermon en français, 10 hrs. 45. Bénédiction, 7 hrs. 30 du soir.

Curé. Rév. M. Ethier; vicaire, Rév. M. J. A. Lapointe.

EGLISE ST-ANTOINE, Edmonton-Sud: Messe basse, 8 hrs. 30: grand'messe, sermon en français, 9 hrs. 30; grand'messe, sermon en anglais, 11 hrs. Bénédiction et sermon, 7 hrs. 30 du soir.

Curé, R. P. Lemarchand, O.M.I. Vicaire, R. P. Devic. O.M.I.

MONASTERE DES RR. PP. FRANCISCAINS, North Edmonton. — R. P. Xavier. O.F.M., supérieur.

EGLISE ST-FRANÇOIS-XAVIER, Vingt-huitième rue, église paroissiale provisoire, chapelle du Collège des Jésuites.